



2025

Exercice 2024

Rapport de Gestion

Société GERTRUDE SAEM

Exercice 2024

Rédacteur : Conseil d'Administration de GERTRUDE SAEM



GERTRUDE

Société Anonyme d'Economie Mixte
au capital de 594 551,17 €uros

Siège social
9 rue de Ségur - 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX n° 321 523 086

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Projet de Rapport de Gestion à présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

CONTENU DU PRESENT DOCUMENT

1	SYNTHESE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024	6
1.1	SYNTHESE DE L'EXERCICE	6
1.2	EVOLUTION DES RESULTATS SUR LES 34 DERNIERS EXERCICES	6
2	RAPPEL DES PRINCIPAUX OBJECTIFS FINANCIERS STRUCTURANTS	7
3	SITUATION SYNTHETIQUE DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2024	8
4	ANALYSE DE L'EVOLUTION DU BILAN	9
4.1	EVOLUTIONS REMARQUABLES AU DETAIL DU PASSIF : FOURNISSEURS	9
4.2	EVOLUTIONS REMARQUABLES AU DETAIL DU PASSIF : EMPRUNTS ET AUTRES DETTES	9
4.3	EVOLUTIONS REMARQUABLES AU DETAIL DU PASSIF : DETTES FISCALES ET SOCIALES	9
4.4	EVOLUTIONS REMARQUABLES AU DETAIL DE L'ACTIF : DISPONIBILITES	10
4.5	EVOLUTIONS REMARQUABLES AU DETAIL DE L'ACTIF : STOCKS DE PRODUITS	10
4.6	EVOLUTIONS REMARQUABLES AU DETAIL DE L'ACTIF : CREANCES	10
4.7	REMARQUE RELATIVE AUX INVESTISSEMENTS	10
5	RATIOS DU BILAN ET SOLVABILITE	11
5.1	ANALYSE DES DONNEES	11
5.2	SOUTIEN DES PARTENAIRES FINANCIERS	12
6	EVOLUTION DES FONDS PROPRES DE L'ENTREPRISE	12
7	SYNTHESE DES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2024	13
8	FOCUS SUR LA REMUNERATION DES SALAIRES PENDANT L'EXERCICE 2024	14
9	SYNTHESE DE L'EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	15
9.1	EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES SUR LES 16 DERNIERES ANNEES	15
9.2	ANALYSE DE RENTABILITE	16
9.3	REPARTITIONS DES ACTIVITES	17
9.4	RAPPEL DES VILLES ET AGGLOMERATIONS CLIENTES DE L'ENTREPRISE	17
10	EVOLUTION DE LA TRESORERIE AU COURS DE L'EXERCICE 2024	18
11	ACTIONS PRINCIPALES MENEES AU COURS DE L'EXERCICE 2024	19
11.1	INTRODUCTION SUR LES ACTIONS	19
11.2	CONTINUITE DU PLAN D'ECONOMIE ET DE REDUCTION DES COUTS	19
11.3	POLITIQUE SALARIALE MENEES EN 2024	19

11.4	ETAT D'ESPRIT DES SALARIES ET MODELE ECONOMIQUE DE L'ENTREPRISE	19
11.5	ACTIVITES COMMERCIALES DE L'ANNEE 2024	20
11.6	SOUTIEN DE BPIFRANCE OBTENU POUR LES DEMARCHES COMMERCIALES EN AMERIQUE LATINE	20
11.7	ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT SUR L'EXERCICE 2024	21
11.8	FOCUS SUR LE CONTEXTE INTERNE ET EXTERNE DE L'ENTREPRISE (2022/2023/2024)	22
12	CREANCES CLIENTS : RISQUES ET OPPORTUNITES	23
13	ACQUISITION DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT AU COURS DE L'EXERCICE.....	23
14	VIE SOCIALE AU SEIN DE L'ENTREPRISE.....	24
14.1	GENERALITES SUR LE MODELE ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ENTREPRISE.....	24
14.2	RAPPEL DES AVANTAGES SOCIAUX.....	24
14.3	MOUVEMENT DE PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE	24
15	EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE	24
15.1	INTRODUCTION	24
15.2	EVOLUTIONS SALARIALES SURVENUES POUR L'EXERCICE 2025.....	25
15.3	NOUVEAU CLIENT DE L'ENTREPRISE.....	25
15.4	DEVELOPPEMENTS TECHNOLOGIQUES	25
15.5	CREDIT IMPOT RECHERCHE.....	25
15.6	EVOLUTION DE LA TRESORERIE DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE 2025	25
15.7	MOUVEMENTS DE PERSONNELS.....	25
15.8	PROSPECTION A L'INTERNATIONAL	26
15.9	POURSUITE DE L'AUDIT INITIE PAR BORDEAUX METROPOLE.....	26
16	TABEAU DES RESULTATS FINANCIERS SUR LES 5 DERNIERS EXERCICES	27
17	INFORMATIONS RELATIVES AUX ECHEANCES DES DETTES FOURNISSEURS	27
18	RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES.....	27
19	PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS	27
20	DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT	27
21	CONVENTIONS REGLEMENTEES.....	28
22	CONVENTIONS COURANTES.....	28
23	INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX	28
24	EXAMEN DES MANDATS DES DIRIGEANTS ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	28
24.1	MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	28
24.2	MANDATS DES ADMINISTRATEURS ET REPRESENTANTS	28
25	MODIFICATION DES STATUTS DE L'ENTREPRISE AU COURS DE L'EXERCICE.....	29
26	SITUATION DE LA FILIALE GERTRUDE ALGERIE EURL.....	30
26.1	RAPPEL DU CONTEXTE GENERAL.....	30
26.2	DECISION DE POURSUITE DE L'ACTIVITE DE LA FILIALE	30
26.3	REORGANISATION DE FOND AU COURS DES ANNEES 2020 A 2025 - GESTION DES RISQUES ET ECARTS	30
26.4	EVENEMENTS ENTRE LE 31 DECEMBRE 2020 ET LA REDACTION DU PRESENT RAPPORT	31
26.5	ATTRIBUTION DU DOSSIER DE CONSTANTINE.....	31
26.6	GESTION DU CONTRAT DE CONSTANTINE	31
26.7	ETATS FINANCIERS DE LA FILIALE AUX CLOTURES DES EXERCICES 2020, 2021, 2022, 2023, 2024	31
26.8	PERSPECTIVES 2025 ET 2026	31
27	ACTIVITES DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES.....	32
27.1	GERTRUDE AMERICA LATINA (SIT)	32

27.2 CONSORTIUM SEMEX / GERTRUDE	32
27.3 GERTRUDE ALGERIE EURL.....	32
28 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	33
28.1 COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL POUR L'EXERCICE 2025.....	33
28.2 OBJECTIFS POUR L'EXERCICE 2025	33
28.3 POINTS DE VIGILANCE EN 2025 ET 2026	33

ANNEXES DU PRESENT RAPPORT DE GESTION

ANNEXE 01 : Tableau des Résultats de l'Entreprise des Cinq Derniers Exercices

ANNEXE 02 : Liste des Conventions Passées avec une Collectivité Territoriale Actionnaire de l'Entreprise

ANNEXE 03 : Mandats et Fonctions

ANNEXE 04 : Informations Relatives à l'échéance des Dettes Fournisseurs

ANNEXE 05 : Détail des comptes et du bilan de la société au soir de la clôture de l'exercice

1 Synthèse des Comptes Annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024

1.1 Synthèse de l'exercice

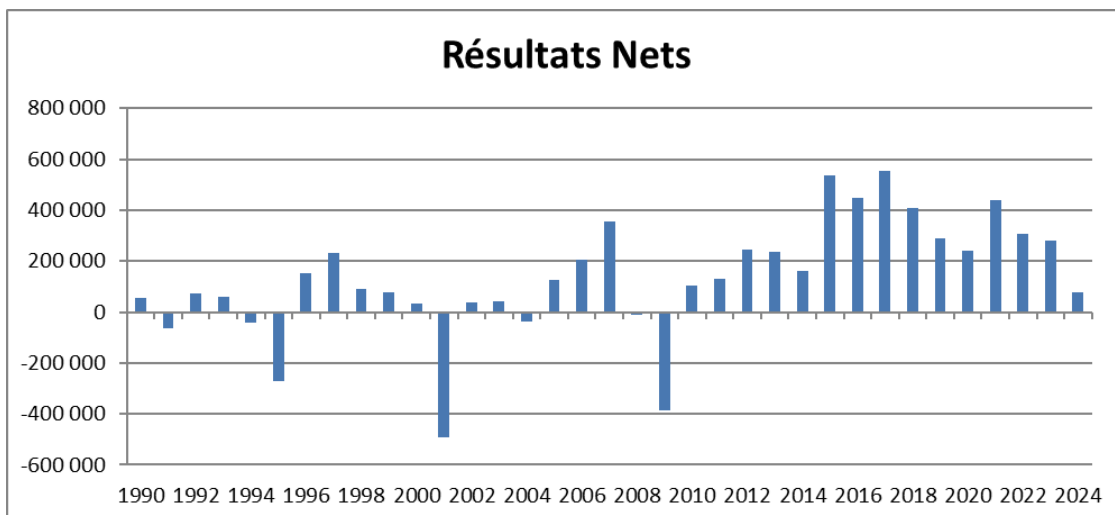
Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat détaillés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 figurent en annexe 5 du présent rapport. Par ailleurs, conformément au Code de Commerce – Article R. 225-102 – Décret n° 67-236 du 23-03-1967, les résultats et autres éléments caractéristiques de la société, obtenus au cours des cinq dernières années, sont également fournis en annexe 1 du présent rapport.

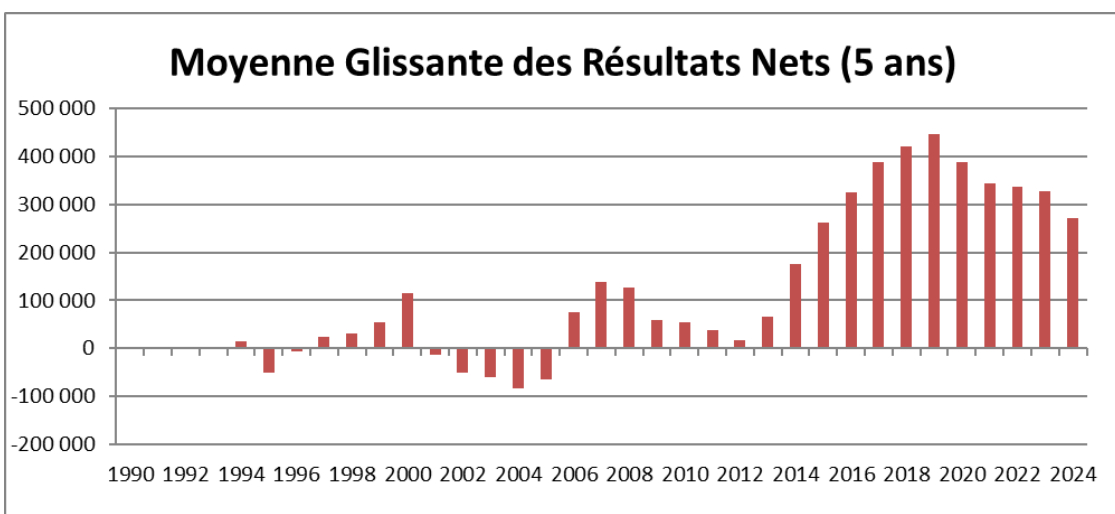
Le résultat de l'exercice 2024 présente un **bénéfice net de 75 903€**.

1.2 Evolution des résultats sur les 34 derniers exercices

Le résultat de l'exercice situe l'année 2024 au 21^{ème} rang des années ayant généré les plus hauts bénéfices depuis l'année 1990.



La moyenne glissante des résultats nets sur 5 années glissantes place l'année 2024 au 9^{ème} rang.



(Moyenne pour 2024 calculée avec les données de 2024, 2023, 2022, 2021 et 2020)

L'année 2024 offre à l'entreprise un **15^{ème} exercice bénéficiaire consécutif** avec une moyenne des bénéfices annuels réalisés sur les 5 dernières années de **271 979 €**.

2 Rappel des Principaux Objectifs Financiers Structurants

Depuis 15 exercices, quelques objectifs structurants et stables font systématiquement partie de la feuille de route de l'entreprise.

Ces principaux objectifs et les résultats obtenus sont présentés dans le tableau ci-après.

	Valeur Significative Fin 2010	Valeur Significative Fin 2012	Valeur Significative Fin 2014	Valeur Significative Fin 2022	Valeur Significative Fin 2023	Valeur Significative Fin 2024
Accroître puis maintenir les niveaux de la trésorerie de l'entreprise	-6 962 €	1 063 591 €	1 604 836 €	3 752 340 €	3 788 261 €	2 372 883 €
Relancer des placements bancaires sécurisés	0 €	100 244 €	824 572 €	1 552 058 €	1 860 899 €	3 556 238 €

	Valeur Significative Fin 2010	Valeur Significative Fin 2012	Valeur Significative Fin 2014	Valeur Significative Fin 2022	Valeur Significative Fin 2023	Valeur Significative Fin 2024
Réduire le recours aux cessions de créances, soit les encours OSEO	351 998 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Réduire les charges liées aux « intérêts d'emprunt » code 661100 dont agios bancaires	16 041 €	4 379 €	4 227 €	0 €	3 642 €	2 932 €
Régler les fournisseurs à échéance. Les données présentées représentent la <u>balance des tiers fournisseurs</u>	727 491 €	79 444 €	142 848 €	112 548 €	81 954 €	78 080 €
Enregistrer un nouvel exercice positif et maintenir les fonds propres	102 508 € Carry Back	244 802 €	162 049 €	308 161 €	280 018 €	75 903€
Réactiver la confiance des salariés dans l'entreprise en renouant avec le versement d'un intéressement aux bénéfices, modéré mais positif.	0 € Pas d'accord	20 321 €	19 983 €	23 567 €	13 985 €	35 569 €

La tenue du chiffre d'affaires est un objectif structurant de l'entreprise.

Malgré les contraintes budgétaires de nos principaux clients (collectivités territoriales), le comportement du chiffre d'affaires de l'entreprise reste le garant de sa capacité à générer des bénéfices mais également de sa capacité à supporter des investissements pour la construction future de l'entreprise.

Un avis d'une IA : ChatGPT : « Malgré les difficultés inhérentes au secteur d'activité de l'entreprise, Gertrude fait preuve d'une excellente résilience ».

- Chiffre d'affaires 2018 : 2 879 808 €
- En point bas en 2020 avec 2 679 344 €
- Un chiffre d'affaires en 2024 de 2 840 838 €, en progression de 6,03 % par rapport à 2020.

Rappelons ici que la croissance du chiffre d'affaires n'est pas un objectif affiché par la gouvernance.

En revanche, la satisfaction de chacun des clients de l'entreprise, la sécurité financière de Gertrude, sa capacité à honorer tous ses engagements et sa capacité à accompagner positivement ses salariés constituent les objectifs clés et fondateurs de l'existence de Gertrude.

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Chiffre d'Affaires	3 115 873	3 039 763	2 879 808	2 909 839	2 679 344	2 808 452	2 720 803	2 705 291	2 840 838

Complément d'information

- L'année 2024 affiche des résultats financiers très satisfaisants (malgré les provisions constituées pour notre CIR, sujet toujours à l'étude au 1^{er} semestre de l'année 2025)
- L'entreprise continue à tirer profit de ses acquis
- De nouvelles conquêtes restent la clé pour une progression de l'entreprise

3 Situation synthétique de la société au 31 décembre 2024

Afin de vous permettre d'analyser cette situation, nous vous proposons de mesurer, par rapport à l'exercice précédent, l'évolution des grands postes de son bilan.

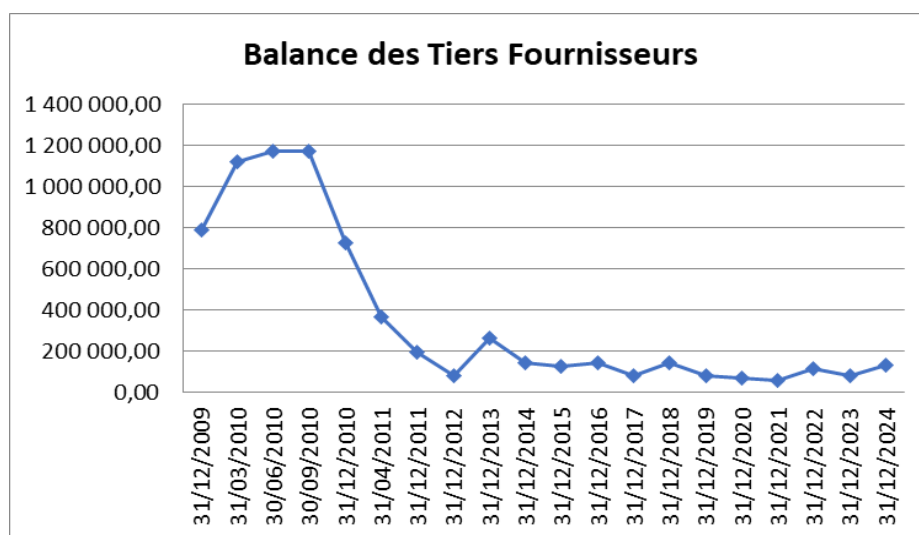
Bilans	2024	2023	2019	2015	2010	% (N/N-1)
Total de l'actif immobilisé	72 454 €	86 091 €	44 746 €	38 580 €	21 507 €	-15,84%
Total de l'actif circulant	7 125 394 €	7 136 260 €	6 062 074 €	4 199 523 €	2 957 412 €	-0,15%
Capitaux propres	5 216 706 €	5 140 803 €	3 873 722 €	2 175 493 €	861 713 €	1,48%
Dettes au 31 décembre	1 974 577 €	2 074 982 €	2 230 051 €	2 057 566 €	2 115 313 €	-4,84%
Provisions pour risques	6 590 €	6 672 €	9 477 €	7 568 €	7 298 €	-1,24%
Total du bilan au 31 décembre	7 197 873 €	7 222 458 €	6 116 298 €	4 241 535 €	2 986 217 €	-0,34%

Cette présentation synthétique du bilan montre en particulier une augmentation des fonds propres de l'entreprise ainsi qu'une très légère baisse du total du bilan par rapport à la clôture 2023.

4 Analyse de l'évolution du bilan

4.1 Evolutions remarquables au détail du PASSIF : Fournisseurs

Sauf cas particulier impliquant un litige ou une difficulté, l'entreprise règle ses fournisseurs à échéance. En conséquence, après avoir réglé les dettes constatées en 2009 et 2010, l'évolution de ce poste, synthétisée dans le tableau ci-dessus, provient principalement du calendrier et la planification des commandes engagées par l'entreprise.



4.2 Evolutions remarquables au détail du PASSIF : Emprunts et autres dettes

PASSIF	2024	2023	2022	2015	2010	% (N/N-1)
Découverts bancaires					193 843 €	
Autres dettes	25 093 €	37 534 €	75 467 €	80 920 €	69 876 €	-33.15 %
Produits constatés d'avance	613 535 €	693 971 €	1 006 287 €	957 950 €	NC	-11.59 %

Les thèmes suivants constituent les principales origines des données ci-dessus.

- Aucun découvert bancaire n'a été enregistré au cours de l'année 2024.
- Le poste « Produits constatés d'avance » baisse légèrement par rapport à l'année précédente mais reste élevé en raison d'exécutions de prestations retardées et dont les origines ne sont pas imputables à Gertrude

4.3 Evolutions remarquables au détail du PASSIF : Dettes fiscales et sociales

PASSIF	2024	2023	2022	2015	2010	% (N/N-1)
Dettes fiscales et sociales	1 000 910 €	1 002 926 €	913 335 €	752 886 €	991 721 €	-0.002 %

Une part importante de ces dettes fiscales et sociales correspond toujours aux arriérés de congés payés non pris. Ce poste comptable est stable.

4.4 Evolutions remarquables au détail de l'ACTIF : Disponibilités

ACTIF	2024	2023	2022	2015	2010	% (N/N-1)
Disponibilités	2 372 883 €	3 788 261 €	3 752 341 €	1 708 784 €	188 973 €	-37.36 %
Valeurs mobilières de placement	3 556 238 €	1 860 899 €	1 552 058 €	1 101 992 €	0 €	91.10 %

Nous rappelons que croissance et maintien de la trésorerie de l'entreprise reste un objectif structurant. Au cours de l'année 2024, l'entreprise a poursuivi ses processus de placements financiers, toujours adossés à des supports sécurisés de type Comptes à Termes. Les disponibilités globales de l'entreprise se montent ainsi à **5 929 121 €** au soir du 31 décembre 2024.

4.5 Evolutions remarquables au détail de l'ACTIF : Stocks de produits

ACTIF	2024	2023	2022	2015	2010	% (N/N-1)
Stock produits	0 €	0 €	0 €	33 251 €	403 121 €	NC

Les contrats actuels de l'entreprise ne génèrent pas de nécessité de stock.

4.6 Evolutions remarquables au détail de l'ACTIF : Créances

ACTIF (CREANCES)	2024	2023	2022	2015	2010	% (N/N-1)
Clients	1 038 622 €	995 444 €	1 369 200 €	399 632 €	NC	4,34%
Clients douteux et litigieux	78 336 €	72 312 €	11 138 €	148 790 €	NC	8,33%
Clients Factures à établir	31 971 €	46 040 €	230 618 €	224 837 €	NC	-30,56%
Créances fiscales et sociales	42 030 €	364 256 €	366 699 €	476 100 €	NC	-88,46%

- Le poste **Clients** reste contrôlé. Pas de risque associé à ce poste.
- Le poste **Clients douteux et litigieux** est également stable. Les montants restent provisionnés avec la plus grande prudence.
- Le poste **Factures à établir** est à la baisse. Ces montants sont régulièrement issus des TECS.
- Le poste **Créances fiscales et sociales** est en forte baisse. Il tient compte de la provision établie pour un abandon de créance de 307 000 € (Crédit Impôt Recherche)

4.7 Remarque relative aux investissements

- Le remplacement des outils de production informatiques de l'entreprise a été réalisé au cours de l'année 2022, pour un investissement d'environ 50 000 €, amorti sur 3 années.
- Par ailleurs, l'entreprise poursuit la remise à niveau de son parc de véhicules, 2 unités en 2023, 1 unité au début de l'année 2025.

5 Ratios du bilan et Solvabilité

5.1 Analyse des données

Le tableau, ci-dessous, présente, sur 7 exercices entre 2009 et 2024, les ratios d'analyse de la situation financière de l'entreprise, de sa rentabilité et de sa capacité d'investissement.

Ratios	Références Bilan	2009	2010	2014	2019	2022	2023	2024
	Actif immobilisé	13 692	21 507	40 675	44 747	47 249	86 091	72 454
	Stock et en-cours	763 482	403 121	115 529	27 400	0	0	0
	Créances client	1 718 090	2 323 868	908 627	1 222 543	1 610 955	1 052 622	1 081 732
	Autres créances	336 207	386 165	201 795	404 664	366 699	364 460	42 030
	Disponibilités	160 096	188 973	1 604 837	2 203 774	3 752 341	3 788 261	2 372 883
	Valeurs mobilières de placement	0	0	824 572	2 156 592	1 552 058	1 860 899	3 556 238
	Charges constatées d'avances	10 830	7 283	75 696	47 103	64 213	70 018	72 512
	Actif circulant	2 988 706	3 309 410	3 731 056	6 062 074	7 348 285	7 136 260	7 125 395
	Ecart de conservation actif	17 485	7 298	1 106	9 478	10 206	107	24
	Total Bilan Actif	3 019 883	3 338 215	3 772 836	6 116 299	7 407 758	7 222 458	7 197 873
	Fonds propres	759 205	861 713	1 637 193	3 873 723	4 860 785	5 140 803	5 216 706
	Provisions	16 738	7 298	6 445	9 478	21 615	6 672	6 590
	Découvert bancaire - Emprunts - Dettes	170 094	193 843	0	103 523	298 523	195 000	195 000
	Dettes groupe à associés	4 231	4 231	4 231	4 231	4 231	4 231	4 231
	Fournisseurs	790 673	727 491	142 849	80 813	112 548	81 955	78 080
	Fournisseurs factures NP	209 804	85 657	85 917	109 562	111 587	49 988	51 882
	Dettes fiscales et sociales	938 130	991 721	799 385	997 198	913 335	1 002 926	1 000 910
	Créances cédées	0	351 998	0	0	0	0	0
	Autres dettes dont fiscales	81 611	157 009	128 195	389 930	75 467	46 912	30 939
	Produits constatés d'avance	49 351	42 493	967 189	544 795	1 006 287	693 971	613 535
	Dettes	2 243 894	2 467 310	2 127 767	2 230 051	2 521 977	2 074 982	1 974 577
	Ecart de conservation passif	46	1 893	1 431	3 048	1 363	0	0
	Total Bilan Passif	3 019 883	3 338 215	3 772 836	6 116 299	7 405 740	7 222 458	7 197 873
	Références Exploitation	2009	2010	2014	2019	2022	2023	2024
	Chiffre d'affaires	4 248 788	4 522 884	3 205 061	2 909 840	2 720 804	2 705 291	2 840 838
	Marge Brute Totale	3 473 831	3 119 966	2 731 646	2 437 332	2 504 392	2 408 798	2 657 909
	Bénéfices nets	-385 181	102 508	162 049	288 892	308 161	280 018	75 903
	Etats de Gestion	2009	2010	2014	2019	2022	2023	2024
	Capacité d'autofinancement (CAF)	-737 880	249 289	173 762	372 284	291 253	213 849	435 764
	Créances clients provisionnées	61 945	85 799	302 010	296 000	138 173	61 173	67 198
	Besoin fonds de roulement (BFR)	838 424	855 272	-520 204	-118 159	-30 340	-327 371	-511 850
	Trésorerie Nette (T)	-9 998	-356 869	2 429 409	4 256 842	5 005 876	5 454 160	5 734 121
Autonomie	Fonds propres / Total Passif	0,25	0,26	0,43	0,63	0,66	0,71	0,72
Endettement	Fonds propres / Dettes	0,34	0,35	0,77	1,74	1,93	2,48	2,64
Rentabilité	Bénéfices Nets / Chiffre d'affaires	-0,09	0,02	0,05	0,10	0,11	0,10	0,03
	Bénéfices Nets / Marge Brute Totale	-0,11	0,03	0,06	0,12	0,12	0,12	0,03
	Capacité d'autofinancement / CA	-0,17	0,06	0,05	0,13	0,11	0,08	0,15
Solvabilité	(Créances client+Dispo+VMP) / Dettes	0,99	1,18	1,70	2,71	2,91	3,44	3,61
Liquidité	(Créances client + Dispo) / Dettes	0,84	1,02	1,18	1,54	2,13	2,33	1,75

(*) Afin de pouvoir comparer les différents ratios, le bilan 2010 est retraité en comptabilisant les créances cédées suivant la même méthode que celle utilisée dès l'exercice 2011.

L'ensemble de ces ratios et critères conserve un comportement positif et confirme, pour l'entreprise, son maintien hors d'une zone de danger immédiat, (BFR, T, CAF). A noter que plusieurs ratios croissent par rapport aux années précédentes et que ces derniers conservent des valeurs très satisfaisantes. Les informations les plus significatives sont les suivantes.

- Evolution de la Trésorerie nette
- Evolution du ratio de Rentabilité
- Evolution du ratio d'Autonomie
- Evolution du ratio de Solvabilité

5.2 Soutien des partenaires financiers

Le niveau de confiance et de soutien bancaire accordé à l'entreprise continue à progresser de façon positive après avoir accusé un repli sur le plan financier pur (facilités de caisse) ainsi qu'un repli sur les possibilités de cautions et de garanties bancaires au cours des années 2009, 2010 et 2011.

- **La banque LCL** maintient une facilité de caisse de 50 000 € et maintient une ligne de cautions bancaires pour faire face à nos obligations de mise en place de garanties liées à l'exécution de nos gros contrats uniquement pour le marché Français.
- **La banque CIC** a maintenu notre facilité de caisse à 75 000 €. Le CIC a accepté de maintenir notre ligne de cautions bancaires pour le marché Français et International, pour atteindre un total de 1 300 000 €.
- **La banque Caisse d'Epargne, actionnaire de notre entreprise**, reste un nouveau partenaire actif depuis fin 2020, conformément aux engagements pris par notre entreprise. La première étape mise en place concernant l'affectation d'une partie de nos flux financiers, avec pour origine de flux entrants les facturations adressées à Bordeaux Métropole et à venir, une partie des facturation adressées à León.
- Notre cotation auprès de la **Banque de France** est « **G1+** ». Obtenue en juin 2024, cette cote de crédit correspond à « Excellente ++ », après avoir été inférieure de 6 niveaux, avec « **G5** » (ancienne classification) correspondant à « Faible », au cours des années 2010 et 2011.

6 Evolution des Fonds Propres de l'entreprise

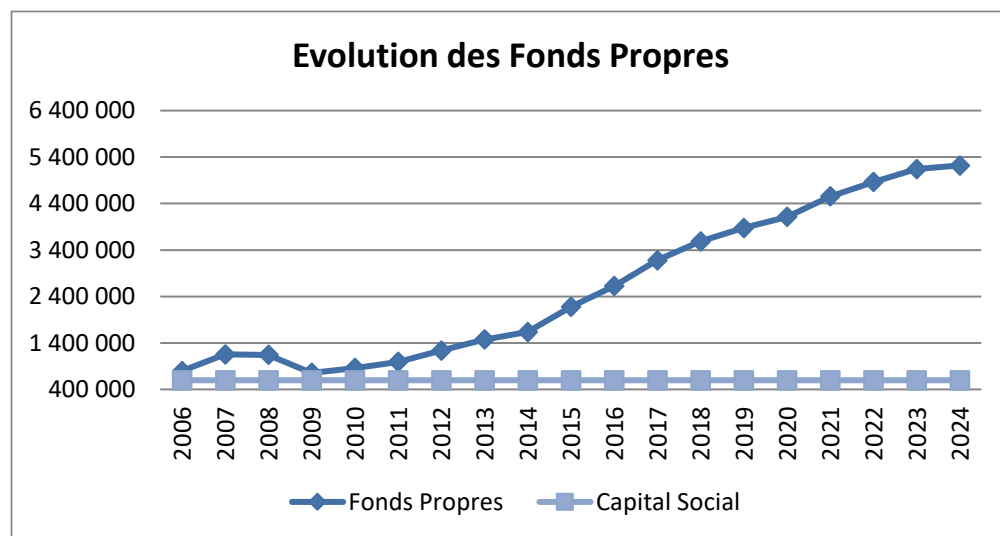
La clôture de l'exercice 2009 présentait le plus bas niveau de fonds propres de l'entreprise pour les 10 années précédant ce même exercice, avec **759 204 €**, soit tout juste 27,60 % de plus que son capital social.

Sécuriser l'entreprise, surveiller ses fonds propres et lui permettre de réinvestir restent des objectifs fixes et structurants.

Pour l'année 2024, les objectifs sont à nouveau atteints.

- Une quote-part est la résultante des activités opérationnelles de l'entreprise
- Une autre quote-part est la résultante du processus de valorisation de nos activités d'innovation et de développement donnant droit au crédit impôt recherche

L'exercice 2024 se traduit encore par une croissance des fonds propres de l'entreprise de **75 903 €**.
Le schéma ci-dessous représente l'évolution des fonds propres de l'entreprise depuis l'année 2006.



Les 15 derniers exercices ont chacun généré un bénéfice net.

En 15 exercices, les fonds propres de l'entreprise ont ainsi progressé de **687,13 %**.

- Valeur des fonds propres au soir du 31 décembre 2009 : **759 204 €**
- Valeur des fonds propres au soir du 31 décembre 2024 : **5 216 706 € (+ 4 457 502 €)**

La valeur de **5 216 706 €** constitue le plus haut niveau de fonds propres de l'entreprise depuis sa création.

7 Synthèse des activités de la société au cours de l'exercice 2024

Afin de vous permettre d'analyser notre activité, nous vous proposons ci-après l'évolution des grands postes du compte de résultat par rapport à l'exercice précédent.

Comptes de Résultats	2024	2023	2022	2015	2010	% (N/N-1)
Chiffre d'affaires HT	2 840 838 €	2 705 291 €	2 720 804 €	3 014 076 €	4 522 884 €	5,01%
Total des produits d'exploitation	2 927 883 €	2 940 507 €	2 787 644 €	3 165 767 €	4 601 306 €	-0,43%
Total des charges d'exploitation	2 504 061 €	2 708 042 €	2 439 634 €	2 949 887 €	4 576 407 €	-7,53%
Résultat d'exploitation	423 823 €	232 465 €	348 010 €	215 880 €	24 899 €	82,32%
Montant des traitements et salaires	1 144 046 €	1 167 231 €	1 080 379 €	1 148 137 €	1 501 009 €	-1,99%
Montant des charges sociales	497 562 €	512 596 €	499 486 €	522 067 €	748 685 €	-2,93%
Résultat financier	17 435 €	8 659 €	-2 450 €	4 295 €	-124 809 €	101,34%
Résultat courant avant impôts	441 258 €	241 125 €	345 559 €	220 175 €	-99 910 €	83,00%
Résultat net	75 903 €	280 018 €	308 161 €	538 300 €	102 508 €	-72,89%
Intéressement des salariés	35 569 €	13 985 €	23 567 €	12 770 €	0 €	154,34%
Effectif moyen	22	23	22	24,00	34	-4,35%

Le chiffre d'affaires de l'entreprise est en augmentation de 5,01% vs 2023.

8 Focus sur la rémunération des salariés pendant l'exercice 2024

Pour rappel ...

Exercice 2020, par sécurité (Pandémie COVID) les rémunérations des salariés de Gertrude n'ont pas évolué, en particulier sur les aspects d'indexation collective régulière que Gertrude applique, autant que possible depuis environ 10 années.

Exercice 2021, sur proposition du Directeur Général Délégué, le Conseil d'Administration a approuvé différentes mesures :

- Rattrapage collectif d'environ 1,60 % pour compenser l'évolution des prix à la consommation en 2019 (applicable pour l'année 2020) avec effet rétroactif fixé au 1^{er} janvier 2020.
- Rattrapage collectif d'environ 0,50 % pour compenser l'évolution des prix à la consommation en 2020 (applicable pour l'année 2021) avec effet rétroactif fixé au 1^{er} mars 2021.
- Chaque ayant droit a pu profiter du versement d'une prime « MACRON » de 300 € au cours de l'exercice 2021, mesure complétée au début de l'exercice 2022.

Exercice 2022, sur proposition du Directeur Général Délégué, le Conseil d'Administration a approuvé différentes mesures :

- Indexation collective des rémunérations de 2,64 % avec effet rétroactif fixé au 1^{er} janvier 2022.
- Versement d'une prime « MACRON » de 200 € pour chaque ayant droit ainsi que d'une prime de « partage de la valeur » de 250 €.
- Versement d'un Intéressement aux salariés pour un montant total de **23 567 €**.

Le Directeur Général Délégué est exclu des mesures liées aux différentes primes.

En revanche le Directeur Général Délégué bénéficie de l'indexation collective des rémunérations sur décision annuelle du Conseil d'Administration.

Exercice 2023, sur proposition du Directeur Général Délégué, le Conseil d'Administration a approuvé différentes mesures :

- Indexation collective des rémunérations de 2,80 % avec effet rétroactif fixé au 1^{er} janvier 2023.
- Versement de primes « Partage de la Valeur » pour un cumul de 1 100 € par salarié
- Versement d'un Intéressement aux salariés pour un montant total de **13 985 €**.

Le Directeur Général Délégué a été associé aux différentes primes ainsi qu'à l'indexation collective des rémunérations sur décision annuelle du Conseil d'Administration.

Exercice 2024, sur proposition du Directeur Général Délégué, le Conseil d'Administration a approuvé différentes mesures :

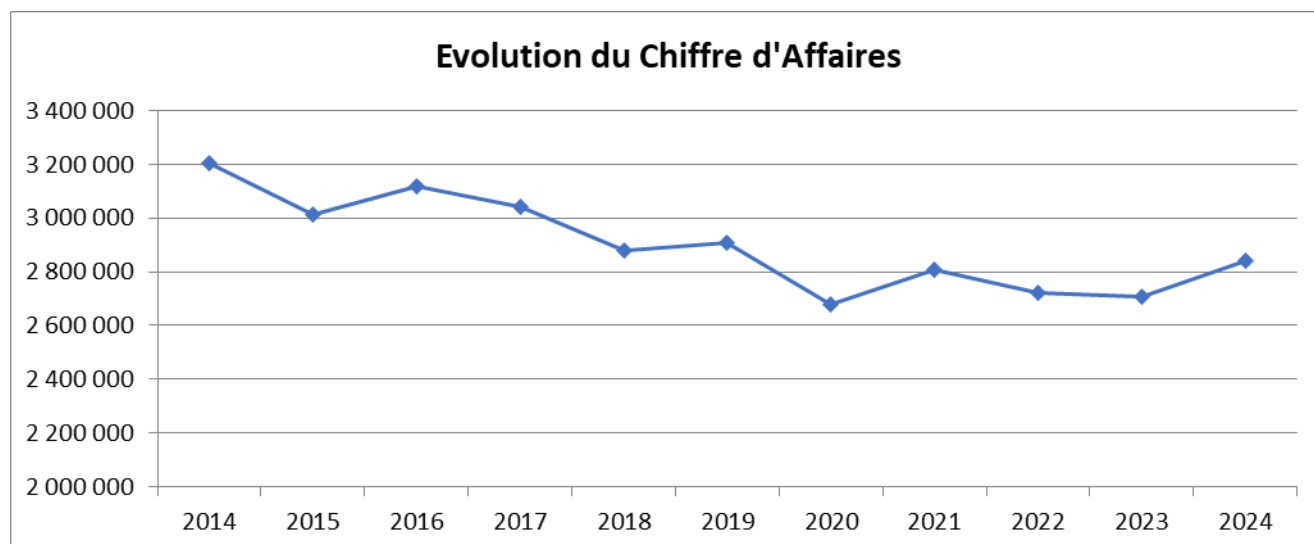
- Indexation collective des rémunérations de 3,00 % avec effet rétroactif fixé au 1^{er} janvier 2024 pour la moitié de la progression salariale.
- Versement de primes « Partage de la Valeur » pour un cumul de 600 € par salarié
- Versement d'un Intéressement aux salariés pour un montant total de **35 569 €**.

Le Directeur Général Délégué a été associé aux différentes primes ainsi qu'à l'indexation collective des rémunérations sur décision annuelle du Conseil d'Administration.

9 Synthèse de l'évolution du chiffre d'affaires

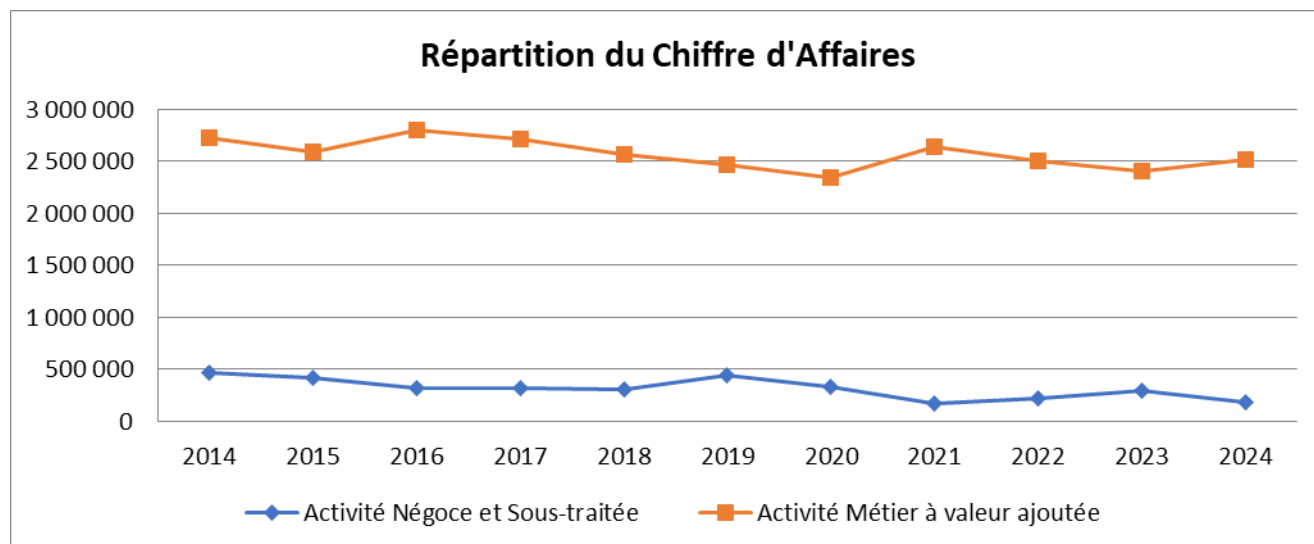
9.1 Evolution du chiffre d'affaires sur les 16 dernières années

Comme le montre le graphique ci-dessous, le Chiffre d'Affaires de l'entreprise présente un fléchissement mais repart à la hausse avec l'exercice 2024.



Il est rappelé que le Chiffre d'Affaires de l'entreprise suit des fluctuations importantes et normales, liées à la part des activités de négoce et de sous-traitance, intégrées à son activité.

Le découpage de l'activité de l'entreprise en 2 types de prestations permet une analyse plus précise des évolutions au cours des dernières années. Ce découpage de l'activité atténue une partie de la réduction visible du seul chiffre d'affaires.

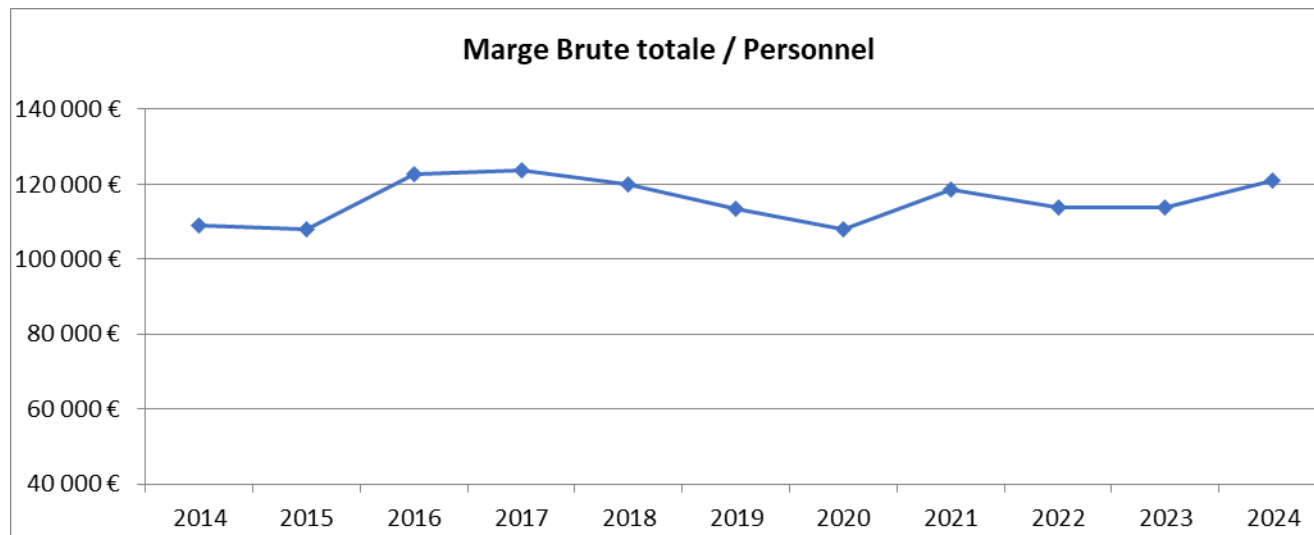


Le graphique ci-dessus illustre ainsi clairement que les activités métier présentent une « stagnation » régulière depuis 2014. Elles évoluent positivement entre 2023 et 2024.

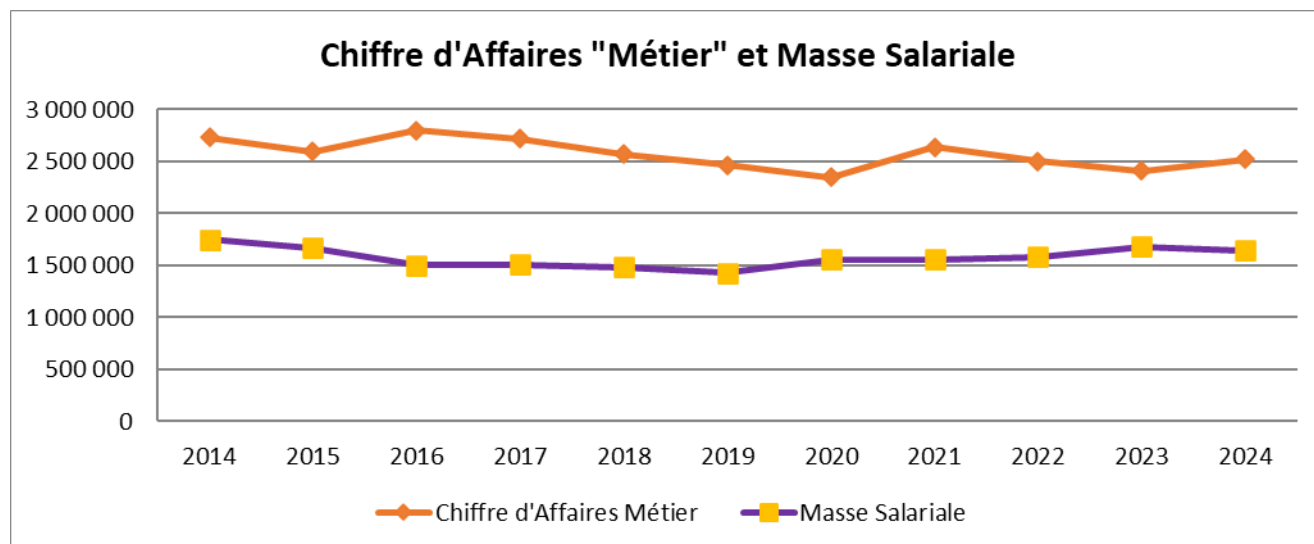
Malgré cette analyse complémentaire, le chiffre d'affaires de l'entreprise et son évolution gardent une importance vitale.

9.2 Analyse de rentabilité

La performance de production du personnel de l'entreprise reste à des niveaux très élevés.
Le critère exposé ci-dessous retrouve son plus haut niveau depuis 2018.
Ces qualités jouent un très grand rôle dans la rentabilité et les bénéfices réalisés par l'entreprise.



Le graphique ci-après présente la relation entre le chiffre d'affaires « métier » et le volume de la masse salariale.



Ces données montrent un retour à la hausse du critère « chiffre d'affaires métier / masse salariale ».

9.3 Répartitions des activités

L'année 2024 montre une relative continuité de la répartition du chiffre d'affaires par « famille d'activités ». Les activités avec **Bordeaux Métropole** remontent par rapport à 2022 et 2023.

Chiffre d'affaires	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2016	2015	2011	2010	%(N/N-1)
Bordeaux Métropole	584 400 €	352 790 €	232 844 €	415 313 €	592 371 €	574 228 €	689 314 €	722 317 €	667 816 €	993 293 €	65,65%
Maintenance des sites	584 220 €	635 083 €	546 336 €	777 109 €	668 120 €	687 052 €	589 200 €	457 680 €	416 664 €	548 134 €	-8,01%
Activité de projet	1 672 218 €	1 717 418 €	1 941 623 €	1 616 030 €	1 418 853 €	1 648 559 €	1 837 358 €	1 834 079 €	2 735 639 €	2 981 457 €	-2,63%
Total Chiffre d'affaires	2 840 838 €	2 705 291 €	2 720 804 €	2 808 452 €	2 679 344 €	2 909 839 €	3 115 872 €	3 014 076 €	3 820 119 €	4 522 884 €	5,01%

- Depuis un peu plus de 6 ans, notre secteur d'activité ressent nettement les effets de la compression des finances publiques.
- Il ressort également un concept et une culture « nouvelle » tournés autour du fait que les carrefours à feux ne sont plus à mode.
- L'entreprise résiste plutôt bien, dans ce contexte économique où plusieurs entreprises du métier affichent des difficultés et/ou des pertes.

Avec les mêmes objectifs que 2023, les efforts se poursuivent et se portent bien entendu sur :

- La signature de nouveaux contrats de type projets
- Le maintien de la revalorisation des activités conclues avec Bordeaux Métropole
- La relance des activités de maintenance, pour lesquelles une partie significative des clients ont tendance à réduire.

9.4 Rappel des villes et agglomérations clientes de l'entreprise

Villes clientes en 2024	
Antibes	
Bordeaux Métropole	Fort de France
Brive	
Caen	Alger
Dax	Casablanca
Dunkerque	Lisbonne
Le Mans	Monterrey
Mimizan	Morelia
Mont de Marsan	Porto
Montpellier	Wroclaw
	Asunción
	Posadas
Metz	Leon (Mexique) - LIBOURNE
Reims	
St Paul les Dax	SDEC Energie (Calvados)
St Vincent de Tyrosse	
Troyes	Constantine

(*) Les villes clientes portées en rouge sont sans activités

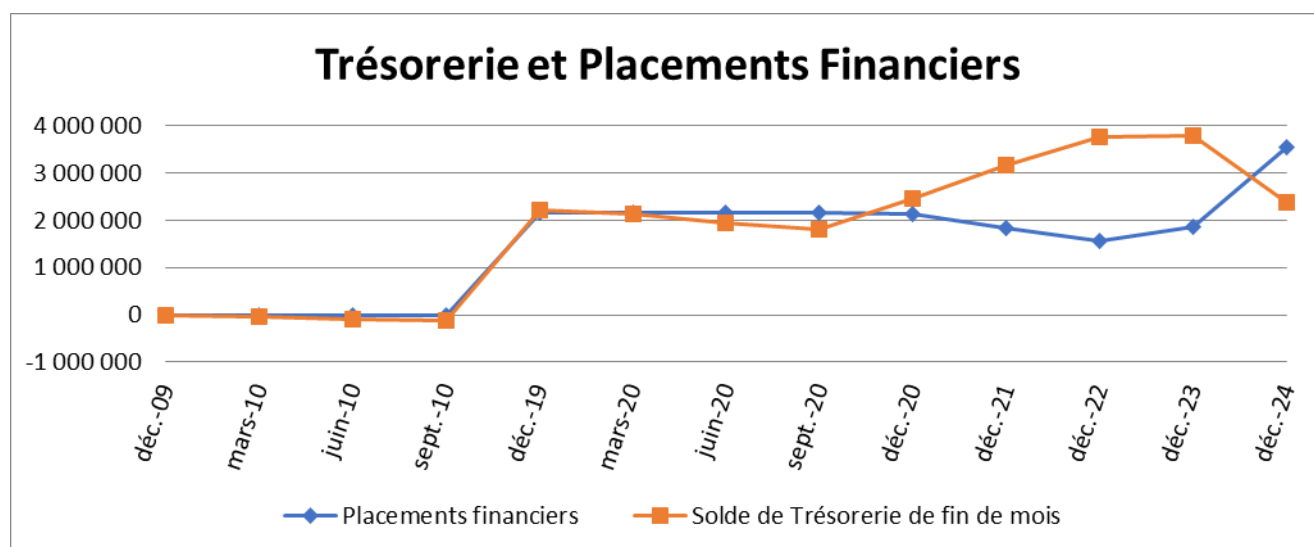
10 Evolution de la trésorerie au cours de l'exercice 2024

Le contrôle de la trésorerie est effectué régulièrement au travers des démarches suivantes :

- Prévisionnel global annuel effectué en début d'exercice
- Prévisionnel détaillé effectué au début de chaque mois
- Contrôle de la trésorerie de fin de mois et mesure des éventuels écarts par rapport à la prévision
- Contrôle final annuel et synthèse

Les placements financiers effectués sur des comptes à termes associés à des durées et à des taux différents ont fortement augmenté au cours de l'année.

Le comportement de la trésorerie de l'entreprise au cours des 15 dernières années est synthétisé sur le graphique ci-dessous.



Pour parfaire l'analyse de la situation de l'entreprise et de son évolution, nous présentons ci-dessous l'étude combinée de différents postes synthétisant les disponibilités réelles et durables, déduction faite des dettes connues.

Comparaison des situations financières	déc.-07	sept.-10	déc.-14	déc.-20	déc.-21	déc.-22	déc.-23	déc.-24
Placement Compte à Termes	0 €	0 €	824 572 €	2 124 958 €	1 838 558 €	1 552 058 €	1 860 899 €	3 556 238 €
Trésorerie Fin de Mois	796 366 €	-124 078 €	1 604 836 €	2 453 172 €	3 166 197 €	3 752 341 €	3 788 261 €	2 372 883 €
Dettes pour congés payés non-pris	-336 450 €	-412 681 €	-417 169 €	-356 976 €	-356 976 €	-376 890 €	-422 674 €	-421 967 €
Dettes pour intéressement à payer	-256 200 €	0 €	-19 983 €	-64 404 €	-64 404 €	-23 567 €	-13 985 €	-49 554 €
Dettes d'Impôts restant à payer (Crédit déduit)	-67 700 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Balance des Tiers Fournisseurs	-253 166 €	-1 172 442 €	-142 848 €	67 067 €	60 157 €	112 548 €	45 657 €	129 962 €
Compte Courant Algérie (Non provisionné)	0 €	-151 160 €	0 €	-14 135 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Cession de Créances à OSEO (C'est un emprunt)	0 €	-320 839 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Anticipation Déduction TVA (Fournisseurs)	-30 230 €	-192 579 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultante	-147 380 €	-2 373 778 €	1 849 408 €	4 209 682 €	4 643 532 €	5 016 490 €	5 258 158 €	5 587 562 €
	6 583 461 €	2 794 124 €	806 808 €	1 048 476 €	944 030 €			

Ces valeurs montrent l'amélioration de la situation financière depuis l'année 2010 et son maintien.

Ces valeurs montrent que le différentiel entre la situation consolidée à la clôture 2007 et celle consolidée à la clôture de l'exercice 2024 est de **5 587 562 €**.

11 Actions principales menées au cours de l'exercice 2024

11.1 Introduction sur les actions

Compte tenu des raisons largement évoquées au cours d'exercices précédents, l'année 2024 a été consacrée à maintenir les équilibres financiers de l'entreprise et à accroître les actions de développement ainsi que les actions commerciales.

Dans ces conditions, 6 règles simples résument les priorités accordées au cours de cet exercice 2024.

- Maintenir un effort soutenu sur la production, synonyme de facturation et de solidité financière.
- Maintenir les effets et la stabilité du plan de réduction des coûts initié au cours du 2^{ème} semestre 2010.
- Poursuivre les actions commerciales structurantes pour préparer les carnets de commandes des années 2024, 2025 et 2026.
- Accroître nos développements technologiques.
- Accroître nos ressources humaines (**La pandémie aura mis un coup d'arrêt à ce processus**), mais l'année 2022, 2023 puis 2024 ont permis de réactiver le processus.
- Analyser et ajuster la stratégie, le positionnement de l'entreprise et ses partenariats, en particulier au moyen du nouveau produit de Gertrude, l'IAM-BOX (Petit Gertrude indépendant pour 1 carrefour).

11.2 Continuité du plan d'économie et de réduction des coûts

Le processus de contrôle et de maîtrise des coûts, initié au cours des années 2010 et 2011 est toujours en vigueur et produit des effets positifs stables.

11.3 Politique salariale menée en 2024

Comme précisé au paragraphe 8 du présent document, les salaires ont évolué de façon équitable et maîtrisée. Conformément aux objectifs fixés en début d'année 2024, la priorité de « dépenses en matière de masses salariales » a été donnée à la conclusion de différentes embauches, sous des formes de contractualisation variées, après 2 collaborateurs supplémentaires en 2023 en développement informatique), la fin de l'année 2024 a permis de préparer l'embauche de 3 salariés au premier trimestre 2025.

11.4 Etat d'esprit des salariés et modèle économique de l'entreprise

Au travers de différentes actions menées depuis plusieurs années (situation financière, intéressement des salariés aux bénéfices, gestion de carrières) l'entreprise dispose d'une équipe solide réunissant des compétences et un fort attachement à l'entreprise.

Il est vital pour l'entreprise de construire sur la base de ces fondations.

Il est également vital d'accompagner les ressources humaines :

- Dans le changement
- Dans l'ajustement du modèle économique de l'entreprise
- Dans la délégation et la prise de responsabilité
- Dans l'intérêt pour l'entreprise
- Dans l'attrait de l'entreprise

Plusieurs actions sont en cours en 2024, associées à un grand **plan de recrutement** planifié jusqu'à 2031. Ces actions sont à poursuivre et à renforcer dans des axes stratégiques pour l'entreprise qui évoluent rapidement en fonction des changements de notre secteur d'activité.

Ces actions doivent en particulier conduire à accroître les envies de « prise de risques » et les envies pour des ressources extérieures d'intégrer l'entreprise. Le personnel de l'entreprise lui est très fidèle. Il est relativement ancien, très compétent et ses ajustements nécessaires sont longs.

L'entreprise procède étape après étape.

Au cours de l'année 2024, 2024, 2025, 2026, 2027, nos équipes doivent encore être renforcées.

11.5 Activités commerciales de l'année 2024

Malgré des efforts importants liés aux activités commerciales de nos équipes, malgré la signature d'un nouveau contrat avec la ville de **Leon** (Mexique) et la finalisation de l'officialisation de notre nouveau client (**LIBOURNE**), nos enregistrements commerciaux n'ont pas réellement été à la hauteur des ambitions réelles de l'entreprise.

Points positifs

- L'entreprise a poursuivi ses premières ventes associées à 2 compétences récemment développées
- Les cibles à l'international sont d'environ une demi-douzaine. Ces dossiers restent en cours pour l'année 2025
- POURSUITE DES NOUVEAUX ACCORDS COMMERCIAUX

Points de vigilance

- Le carnet de commande et/ou le portefeuille client à moyen et long terme reste stable.
- Le ralentissement des activités qui sont liées à notre cœur de métier et à de « nouveaux projets villes » est très perceptible depuis plusieurs années. Ce ralentissement se maintient.
- Le volume des activités confiées par Bordeaux Métropole repart à la hausse en 2024 et reste une belle opportunité de potentiel pour l'entreprise, compte tenu des enjeux communs.

11.6 Soutien de Bpifrance obtenu pour les démarches commerciales en Amérique Latine

Le contrat d'assurance prospection pour le Mexique et l'Espagne court toujours.

Il trouvera son terme au début de l'année 2025 par un acte de déclaration de chiffre d'affaires effectivement réalisé par notre entreprise avec le Mexique, au cours des années 2020 à 2025.

Une partie des montants versés par Bpifrance devra être remboursée par Gertrude. Il a été estimé à environ 165 500 €, sur les 195 000 € reçus.

11.7 Activités de développement sur l'exercice 2024

Les efforts de l'entreprise amorcés au cours de ces derniers exercices ont été de nouveau confirmés sur l'année 2024.

Cette stratégie de renforcement de la R&D de l'entreprise a abouti sur l'exercice 2023 à l'obtention d'un nouveau brevet d'invention.

Le succès de cette démarche de dépôt de brevet renforce ainsi l'avantage concurrentiel de l'entreprise dans son cœur de métier et ouvre de nouvelles perspectives de chiffre d'affaires grâce à la facilitation induite pour la signature de marchés négociés.

Développement en cours

- Génération d'une interface graphique de supervision du système GERTRUDE, full web
- Développement de la version 4 de la solution de télésurveillance des carrefours, avec l'aboutissement du produit finalisé IAM-BOX (Petit Gertrude indépendant pour 1 carrefour), produit sur lequel compte l'entreprise pour réactiver un plan de conquête de nouveaux clients
- Développement et investissements associés à des compétences de simulation du trafic
- Extension de l'interopérabilité du système avec des protocoles de communications « exports »
- Lancement d'un développement ambitieux au travers de la création de notre propre « Hyperviseur »
- Réflexion en cours sur la construction d'un nouveau brevet
- Poursuite de l'accord-cadre avec l'école d'ingénieur ENSEIRB/MATMECA de Bordeaux
- Intégration de solutions d'Intelligence Artificielle

Par ailleurs, Thales, Casablanca, ce n'est pas fini. Thales a de nouveau confirmé sa confiance en Gertrude en maintenant notre partenariat en vue du projet la ville de Casablanca.

L'année 2023 a « stoppé » ce projet marocain.
Il devrait être relancé par les autorités locales en 2025.

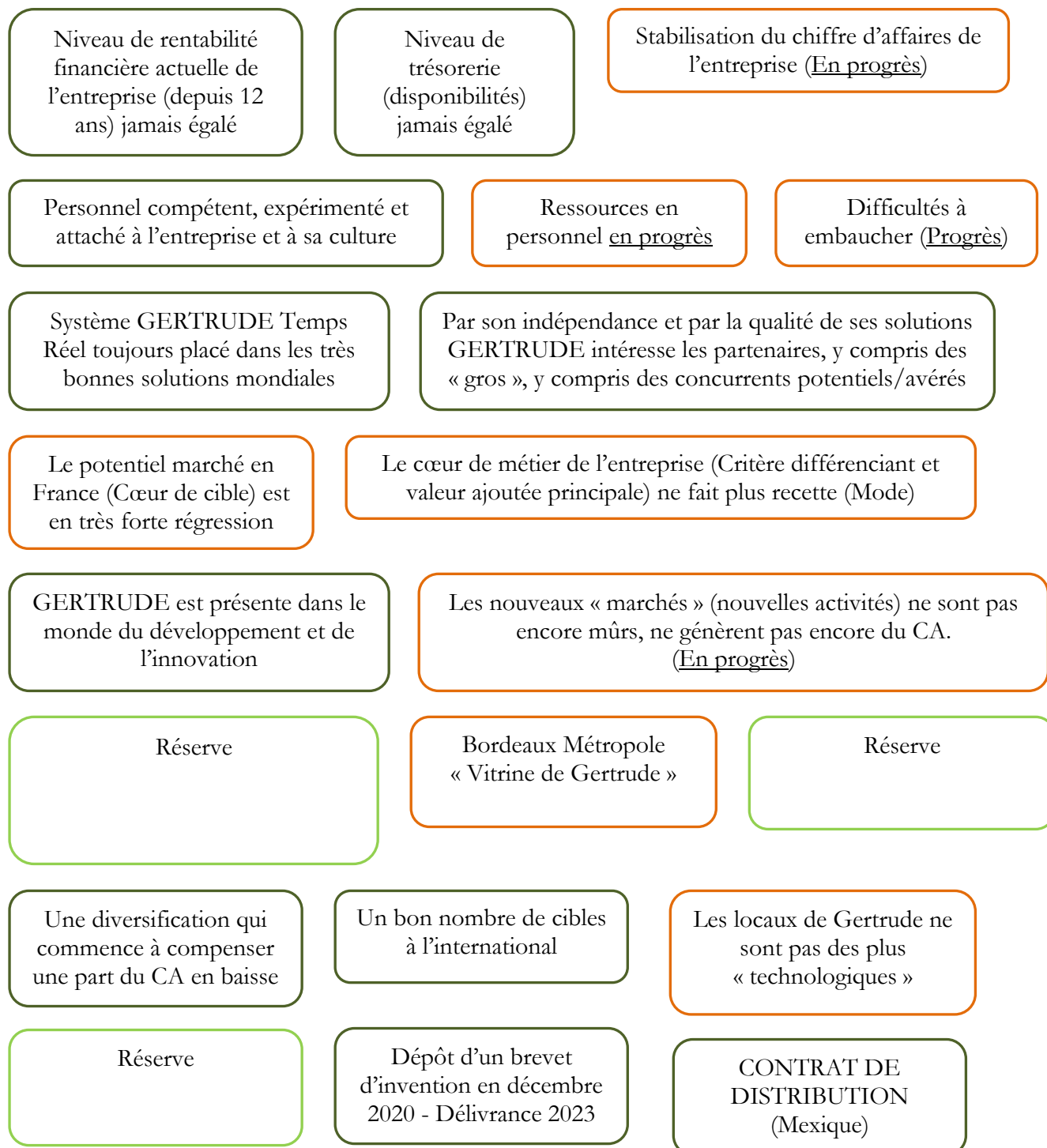
Les années 2024 et 2025 fixent également une volonté commune GENETEC et GERTRUDE avec pour objectif la fusion de nos solutions respectives et finalement, la création d'une large solution « ville ».

- Solutions avancées en matière de surveillance et contrôle vidéo
- Solutions avancées de gestion du trafic
- Interfaces et interactions entre ces 2 métiers piliers
- Augmentation de la sécurité urbaine
- Augmentation de la sécurité des modes doux
- Techniques de contrôle et de verbalisation

Ces actions sont à poursuivre et à renforcer dans des axes qui sont débattus au travers de la réflexion stratégique pour l'entreprise, avec dans un premier temps, l'objectif de pouvoir proposer des projets de croissance à nos 10 clients les plus structurants, ainsi que de pouvoir s'attaquer en partenariat à de vastes projets internationaux.

11.8 Focus sur le contexte interne et externe de l'entreprise (2022/2023/2024)

Le schéma ci-dessous résume le contexte (Forces/faiblesses/Risques/opportunités) à la date de rédaction du présent document.



Ces éléments constituent la base des données d'entrées pour nos analyses et nos réflexions stratégiques.

12 Créances Clients : Risques et Opportunités

Pour la plupart de nos contrats les paiements sont effectués dans des délais de l'ordre de 30 jours à 50 jours.

Cependant, 3 de nos clients réguliers font systématiquement l'objet d'une vigilance particulière et, le cas échéant, d'une démarche prudente de provision pour couvrir les risques de non-paiement.

Ces clients sont :

- SEMEX (Monterrey et Leon)
- ALSTOM
- Fort de France (**Depuis 2024, la ville est parfaitement réactive sur ses paiements**)

Pour l'exercice 2024, l'évaluation des risques conduit au maintien des provisions antérieures, ces dernières concernant strictement ALSTOM (Provisionné à 100 %).

De façon équivalente aux exercices précédents, la démarche à la clôture des comptes respecte une stratégie de prudence.

13 Acquisition de valeurs mobilières de placement au cours de l'exercice

L'entreprise poursuit sa politique de placements financiers sécurisés, sous la forme de compte à termes. Les années 2023 et 2024 renforcent ce processus.

Forte de la « trésorerie » qu'a su générer l'entreprise au fil des 15 exercices positifs accumulés, Gertrude est engagée dans une valorisation/optimisation de ses produits financiers.

Profitant de propositions des banques restant à des bons niveaux de rentabilité, l'année 2023 puis 2024 se traduisent par une optimisation des placements effectués par l'entreprise. Finalement concrétisés au cours du 3^{ème} trimestre de l'année 2024, ces placements vont représenter un produit financier d'environ **200 000 € annuel, sur les 24 prochains mois**.

En fonction des supports proposés par nos partenaires financiers, nous précisons que Gertrude a arbitré des placements sur des périodes allant de 2 mois à 5 ans.

Concernant ces mouvements et ces placements financiers, nous précisons les informations suivantes :

- Conformément aux décisions prononcées en Conseil d'Administration, tous les placements engagés par l'entreprise le sont dans des contextes sécurisés et garantis par les partenaires financiers de Gertrude.
- La totalité des placements financiers de Gertrude s'appuie sur des supports de type « Comptes à Termes »
- Sauf éventuelles obligations de « retrait » avant les échéances des contrats, les niveaux de rentabilité sont engagés et contractuellement fixés.
- Conformément aux engagements pris par Gertrude vis-à-vis de ses actionnaires EXPANSO et CEAPC, différents comptes à termes ont été signés avec la CEAPC, pour un montant total de 2 000 000 M€, ce montant total étant divisé en quatre parts égales, sur des placements engagés à 2,3,4 et 5 ans.

14 Vie sociale au sein de l'entreprise

14.1 Généralités sur le modèle économique et social de l'entreprise

Malgré une situation environnementale difficile, l'année 2024 a encore permis de récompenser le personnel de ses efforts engagés depuis plusieurs années. Ainsi, l'intéressement aux bénéfices avec un montant global de **35 569 €** a été consacré à récompenser le personnel de la bonne marche de l'entreprise en 2024.

A noter que ce montant est en forte hausse par rapport à l'année précédente.

14.2 Rappel des avantages sociaux

- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires organisées suivant 39 heures travaillées par semaine associées à 4 demi-journées de RTT par mois
- Horaires variables sans contrôle automatique
- Mutuelle familiale de groupe, de très bon niveau, prise en charge à 75% par l'entreprise
- Chèques restaurant de 10 €, dont 5,50 € pris en charge par l'Entreprise
- Chèques cadeaux de 40 € pour chaque collaborateur et chaque enfant de moins de 15 ans, en fin d'année
- 13^{ième} mois
- Prime annuelle de vacances de 400 à 950 € bruts par collaborateur
- Primes de dépaysement accordées pour chaque journée passée en mission hors du point d'attache
- Prime dite « part variable », intégrée à la rémunération totale annuelle de référence et attribuée individuellement en fonction du comportement effectif de l'année
- Accord d'intéressement des salariés aux bénéfices, en cours pour les années 2023, 2024 et 2025

14.3 Mouvement de personnel au cours de l'exercice

- Démission de Paul ARCHIPCZUK : Développement informatique et Mathématiques
- Départ en retraite de Madame LAVEAU
- Démission de Madame CANDAU pour raison familiale
- Renouvellement de Antonin de BRISSON en contrat d'apprentissage

15 Evènements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice (Article L 232-1-II° du Code de Commerce)

15.1 Introduction

Le présent rapport a été rédigé au mois de mai 2025.

Depuis le début de l'année 2025, les efforts de l'entreprise sont concentrés sur les thèmes suivants.

- Lancement d'une réflexion stratégique pour la société (Ressources, positionnement, communication)
- Production et facturation des prestations de nos contrats
- Poursuite de l'effort commercial
- Valorisation des activités de développement
- Réorganisation de nos équipes techniques et renforcement des ressources
- Travail en collaboration avec Bordeaux Métropole et PwC dans le cadre d'un diagnostic 360°

15.2 Evolutions salariales survenues pour l'exercice 2025

Au jour de la rédaction du présent document, aucune mesure sociale n'a été activée pour 2025.
Embauchée pour compenser le départ de Madame LAVEAU, Madame BARNABAS a intégré notre entreprise au cours du mois de janvier 2025.

15.3 Nouveau client de l'entreprise

De nombreux « dossiers commerciaux » sont ouverts, au jour de la rédaction du présent rapport.
Ces dossiers portent un potentiel élevé de chiffre d'affaires.

15.4 Développements technologiques

Portée par des marchés et par ses propres démarches d'innovation, la société maintient ses efforts en développement et s'organise pour accroître son potentiel d'innovation.
Deux embauches prévues à cet effet ont été effectuées en mars 2025.
Ces efforts sont poursuivis en 2025.

15.5 Crédit Impôt Recherche

Conformément à l'approbation signifiée par le Conseil d'Administration en 2015, l'entreprise poursuit le processus de valorisation de ses activités de développement et d'innovation. Accompagnée par la société consultante(FI Group) pour ce processus, la valorisation issue de cette démarche a permis de dégager le montant de 76 941 € de crédit d'impôts au titre de l'exercice 2024 comparable au montant de l'exercice 2023. Environ 10% de ce montant compose le coût et la rémunération de notre consultant.

L'entreprise est organisée pour poursuivre cette démarche lors des exercices futurs.

15.6 Evolution de la trésorerie depuis le début de l'année 2025

Sans surprise, la trésorerie de l'entreprise se maintient.

A ce jour et sur l'ensemble de l'exercice 2025, les prévisions affichent une probable hausse de la trésorerie d'environ 200 000 €.

15.7 Mouvements de personnels

- Embauche de 3 salariés en CDI

15.8 Prospection à l'international

Les cibles concrètes sont nombreuses et nécessitent les commentaires suivants.

- Une partie de ces cibles converge avec les objectifs de coopération et de collaboration économique affichés par les relations internationales de la Métropole et de la Ville de Bordeaux. Des synergies sont très certainement à confirmer et à planifier.
- Assurer les actions et les démarches d'avant-vente nécessaires dans de bonnes conditions impose de pouvoir consacrer un budget d'investissement à la hauteur des enjeux et du potentiel.
- Le budget minimum nécessaire est estimé à 100 000 € pour l'année 2025, semblable à celui de 2024.
- Rappelons que Bpifrance a accepté un nouveau contrat support pour nos démarches commerciales au Mexique et en Espagne, dont le terme a été atteint en février 2025.

Nous précisons, par ailleurs, que les cibles internationales de l'entreprise pour les années 2025 et 2026 sont localisées en Amérique Latine, au Maghreb, en Pologne, en Israël.

15.9 Poursuite de l'audit initié par Bordeaux Métropole

Nous rappelons à l'Assemblée Générale que Bordeaux Métropole a pris la décision d'engager un investissement lié à notre entreprise, en confiant au cabinet PwC (PricewaterhouseCoopers) la mission d'un audit type « diagnostic 360° » de Gertrude.

Basé sur l'analyse de données de l'entreprise, sur la réalisation d'interviews de personnes clés et sur une étroite collaboration avec l'Inspection Générale de la Métropole, le diagnostic a balayé 4 volets principaux.

- Volet stratégie et orientations de développement
- Volet financier
- Volet gouvernance
- Volet RH et organisation

Au cours de l'année 2025, Gertrude s'engage dans une poursuite de cette réflexion au moyen d'une étude opérationnelle (concrète) pour accompagner la stratégie de l'entreprise.

Les conclusions et les premières actions sont attendues pour le dernier trimestre de 2025.

16 Tableau des résultats financiers sur les 5 derniers exercices

Joint en annexe 1 du présent rapport de gestion, ce tableau vous permettra de mesurer l'évolution globale des activités de la Société sur les cinq derniers exercices, incluant l'exercice clos le 31 décembre 2024.

17 Informations relatives aux échéances des dettes fournisseurs

(Article L 441-6-1 du Code de Commerce)

Les informations détaillées sont fournies en annexe 4 du présent rapport de gestion.

Depuis le milieu de l'année 2012, nos prestataires et fournisseurs, sont réglés à échéance de leurs factures, sauf cas particulier de litige.

18 Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Le Conseil d'Administration rappelle cependant que, conformément aux engagements pris en Assemblée Générale du mois de décembre 2020, l'analyse, avec les services juridiques et financiers de Bordeaux Métropole, des modalités de l'instauration d'un éventuel processus de versement de dividendes aux actionnaires, devait être menée. Ce processus reste à ce jour non lancé.

19 Proposition d'affectation des résultats

Compte tenu de l'ensemble des informations communiquées dans le présent rapport de gestion et compte tenu du Compte de Résultat présenté pour l'exercice 2024, nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat bénéficiaire net constaté à la fin de l'exercice 2024 s'élevant à 75 902,78 €.

Origine

- Résultat de l'exercice : bénéfice	75 902,78 €
--	-------------

Affectation

- Report à nouveau	75 902,78 €
--------------------	-------------

TOTAUX

75 902,78 €

75 902,78 €

Nous précisons, qu'à l'issue de cette affectation, le compte de report à nouveau se trouvera porté de la valeur de 4 431 961,99 € à 4 507 864,77 €.

20 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge les sommes qui correspondent à des dépenses **non déductibles fiscalement**, à savoir les amortissements excédentaires des véhicules de tourisme.

Au titre de l'exercice 2024, ce montant non-déductible est de 3 540 €, soit 885 € d'impôt sur les sociétés.

21 Conventions règlementées (Article L 225-38 du Code de Commerce)

Nous précisons que, dans le courant de l'exercice 2024, la société GERTRUDE SAEM n'a réalisé aucune opération correspondant au cadre des conventions règlementées.

22 Conventions courantes (Article L 225-39 du Code de Commerce)

Les conventions passées avec des collectivités territoriales actionnaires concernent exclusivement Bordeaux Métropole pour deux marchés publics de prestations ainsi que pour le bail de location des locaux du siège de l'entreprise.

Conformément à l'article L.225-39 du Code de Commerce, nous vous communiquons, en annexe 2 du présent rapport, la liste de ces conventions courantes.

23 Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al.3 du Code de Commerce, nous vous communiquons en annexe 3 du présent rapport de gestion, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toutes sociétés par chacun des mandataires sociaux de l'entreprise.

24 Examen des mandats des dirigeants et des commissaires aux comptes

24.1 Mandats des Commissaires aux Comptes

A l'occasion de la présente clôture des comptes de l'exercice 2024, nous rappelons que l'Assemblée Générale, réunie en séance le 20 décembre 2024 a décidé de désigner, pour six exercices, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale tenue de statuer sur les comptes de l'exercice 2029, la Société AUDIAL Expertise et Conseil comme Commissaire aux Comptes titulaire.

Il est également rappelé que, le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire étant assuré par la Société AUDIAL Expertise et Conseil, il n'est plus nécessaire de désigner un Commissaire aux Comptes suppléant.

24.2 Mandats des Administrateurs et Représentants

Il est rappelé qu'au cours du dernier semestre 2020, de nouveaux représentants des administrateurs publics ont été nommés par les différentes collectivités concernées.

Représentant Bordeaux Métropole, Administrateur

- Monsieur Bastien RIVIERES
- Madame Josiane ZAMBON
- Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH
- Madame Zeineb LOUNICI
- Monsieur Olivier ESCOTS
- Monsieur Guillaume GARRIGUES

Représentant la Ville de Bordeaux, Administrateur

- Monsieur Patrick PAPADATO

Représentant la Ville de Mérignac, Administrateur

- Monsieur Joël GIRARD

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 16 novembre 2020, l'ensemble de ses membres a approuvé les nominations suivantes :

- Direction Générale : le Conseil d'Administration a décidé que celle-ci continuerait d'être assumée par le Président du Conseil d'Administration

Par la suite, compte tenu de différents « mouvements et changements », certaines responsabilités et certains mandats ont évolué et sont synthétisés comme suit.

- Nomination de Monsieur Bastien Rivières en qualité de Président du Conseil d'Administration
- A ce titre Monsieur Bastien Rivières assure dès lors, la Direction Générale de l'entreprise
- Nomination de Madame Josiane Zambon en qualité de Vice-Présidente du Conseil d'Administration
- Renouvellement de Monsieur Eric Franceries aux fonctions de Directeur Général Délégué
- Renouvellement de Monsieur Eric Franceries aux fonctions de Gérant de GERTRDUE Algérie Eurl, société de droit Algérien et filiale à 100 % de l'entreprise GERTRUDE SAEM

Nous confirmons à l'Assemblée Générale que le K-bis de l'entreprise a été régulièrement mis à jour pour tenir compte des évolutions décrites ci-dessus.

Nous précisons par ailleurs, qu'au cours de l'année 2023, le Conseil d'Administration a approuvé le remplacement des représentants de 2 administrateurs privés (EXPANSO et LACROIX CITY SAINT HERBLAIN, devenu LACROIX CITY au cours de l'année 2024).

Précisons enfin que Monsieur Daniel YUNG, Directeur du développement chez Gertrude assure un mandat d'Administrateur Salarié de notre entreprise. Tenant compte du fait que ce mandat trouvera son terme au moment où l'Assemblée Générale prononcera l'approbation des comptes sociaux de l'exercice 2024, le Conseil d'Administration mettra au vote de la prochaine assemblée, le renouvellement du mandat de Monsieur YUNG pour 6 années.

Les principaux mandats des membres du Conseil d'Administration sont présentés en annexe 3 du présent rapport de gestion.

25 Modification des statuts de l'entreprise au cours de l'exercice

Il est rappelé que par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires, en date du 27 juin 2017, l'objet social de l'entreprise a été complété afin d'exprimer explicitement sa capacité à « *Accomplir tous les services d'élaboration de dossiers techniques de travaux publics et/ou supervision de travaux publics* ».

Aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice 2023, ni au cours de l'exercice 2024.

26 Situation de la filiale GERTRUDE Algérie EURL

26.1 Rappel du contexte général

Depuis juillet 2008, l'entreprise participe à 100 % au capital de la Société GERTRUDE Algérie EURL. Pendant plusieurs années, le maintien en activité de cette filiale a imposé une recapitalisation régulière de la part de sa Maison Mère pour compenser ses pertes « mécaniques ». Pour procéder à ces recapitalisations, la démarche retenue s'est portée sur des décisions d'abandon de compte courant au profit de la filiale, opérées de façon effective, en fonction de ses besoins et de la clôture de ses exercices.

Jusqu'au mois de mai 2017, l'activité de la filiale était liée à notre seul contrat commercial ayant cours en Algérie, pour la réalisation de la 1^{ière} ligne de tramway de la Ville d'Alger et que ce contrat concerne 4 acteurs.

- GERTRUDE SAEM - GERTRUDE Algérie Eurl
- ALSTOM Transport (France) - ALSTOM Algérie Spa

Au mois de mai 2017, Gertrude a signé un contrat pour une nouvelle ville algérienne, à savoir Constantine. D'un montant modéré d'environ 360 000 €, ce contrat permet toutefois de donner un souffle supplémentaire à la filiale. Notons cependant que ses équilibres financiers et structurels restent précaires.

26.2 Décision de poursuite de l'activité de la filiale

Après avoir pris connaissance des éléments de contexte, des risques et opportunités associés à la vie de la filiale Gertrude Algérie Eurl, le Conseil d'Administration a approuvé la poursuite et le maintien en activité de cette dernière, le 9 décembre 2016. Nous rappelons également qu'à cette occasion le Conseil d'Administration a pris note des éléments suivants.

- Pour Gertrude Saem, cette décision de poursuite peut représenter un risque financier (Besoin d'apport en trésorerie non remboursable), ce dernier étant estimé à un maximum de 15 000 € par exercice.
- Les exercices 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 n'ont nécessité aucun apport financier de la maison mère.
- Provisionné dans les comptes de Gertrude Saem, l'année 2021 nécessite un apport de 45 000 € et un abandon de créance correspondant, cette décision étant portée à l'ordre du jour du Conseil d'Administration planifié le 23 juin 2022.
- Provisionné dans les comptes de Gertrude Saem, l'année 2022 nécessite un apport de 20 000 € et un abandon de créance correspondant, cette décision étant portée à l'ordre du jour du Conseil d'Administration organisé le 21 juin 2023.
- Provisionné dans les comptes de Gertrude Saem, l'année 2023 nécessite un apport de 25 000 € et un abandon de créance correspondant, décision à prendre en Conseil d'Administration du mois de juin 2025.

26.3 Réorganisation de fond au cours des années 2020 à 2025 - Gestion des risques et écarts

Les années 2021 et 2022 ont été marquées par plusieurs évènements, contraintes, certains risques.

- Les activités de la filiale sur le tramway d'Alger étant terminées et celles associées au tramway de Constantine faisant l'objet d'un démarrage « très lent », la possibilité d'un chiffre d'affaires nul a été envisagée dès le début de l'année 2019.
- Lors de la mission de GERTRUDE SAEM, à Alger, au mois de juin 2019, mission destinée à prononcer l'arrêté des comptes de l'exercice 2018 (Exercice présentant un très faible bénéfice d'environ 500 €), Marie-Hélène Laveau représentant l'associé unique (GERTRUDE SAEM) et Eric Franceries gérant de ladite filiale ont constaté que les comptes de l'exercice 2017 n'avaient pas été déposés par l'expert-comptable de la filiale, mettant cette dernière dans une situation de non-conformité vis-à-vis de ses obligations légales.
- Dès lors, Marie-Hélène Laveau représentant l'associé unique (GERTRUDE SAEM) et Eric Franceries gérant de ladite filiale ont alors entrepris un programme de travail ainsi que réalisé plusieurs missions sur sites pour retrouver une situation conforme vis-à-vis du fisc et de la régularité des déclarations.

- Ayant également opté pour un changement de localisation du siège de la filiale dans le but de réduire le coût de la location, Marie-Hélène Laveau et Eric Franceries, assistés de l'expert-comptable de la filiale, Monsieur Omar Boughenou, se sont heurtés aux difficultés et aux lenteurs administratives locales
- C'est dans ces conditions, qu'une partie seulement des démarches ont pu être réalisées au cours du 2^{ème} semestre 2019 et des 2 premiers mois de l'année 2020.

26.4 Evènements entre le 31 décembre 2020 et la rédaction du présent rapport

La crise sanitaire du COVID 19 a empêché la poursuite de ces nécessaires démarches, dès le mois de mars 2020. En conséquence, malgré la réalisation d'une partie des tâches administratives, la situation et la conformité de la filiale ne sont pas encore totalement réglées à ce-jour. (Rappel est fait que l'Algérie a appliqué des mesures strictes de fermeture de ses frontières). **Au cours de l'année 2022, un travail de fond a été réenclenché pour remettre en conformité la filiale, et ceci en tout point.**

- Conformité de localisation et d'enregistrement auprès des différentes « caisses »
- Conformité fiscale et sociale (Gestion des retards des déclarations)

La poursuite des démarches administratives de mise en conformité de la situation de la filiale continue et sera finalisée « au plus tôt ».

26.5 Attribution du dossier de Constantine

Le mois de mai 2017 a permis d'arriver à une conclusion heureuse de 18 mois de bataille, face à une concurrence franco-française. Le contrat entre Gertrude et Alstom est enfin signé pour le dossier « Extension du tramway de Constantine ».

Le client final, EMA (Entreprise du Métro d'Alger) a prononcé notre agrément.

L'exercice 2019 a simplement permis d'initier l'exécution du marché, sans aucune facturation associée.

L'exercice 2020 a permis un vrai lancement des activités de production.

L'exercice 2021 a permis la continuité des activités de production, mais ces dernières ont dû être réalisées dans un contexte COVID, très éloigné de l'organisation initiale prévue.

Les exercices 2023 et 2024 ont permis, au moyen de toutes les actions que nous avons mises en place, de se rapprocher de la fin de ce contrat et de la réception officielle de ce marché.

26.6 Gestion du contrat de Constantine

Même si ce contrat subit des retards, l'exécution de ce dernier se poursuit.

Pour faire face à nos engagements, en 2020, 2021 et 2022, nous n'avons pas d'autre choix que de solliciter notre sous-traitant, au-delà de la mission et de la répartition des prestations initialement envisagées. Cette organisation permet à la filiale de poursuivre au mieux ses engagements, mais conduit à des dépenses locales supplémentaires, qu'il convient d'amortir (assumer) au fur et à mesure des besoins.

26.7 Etats financiers de la filiale aux clôtures des exercices 2020, 2021, 2022, 2023, 2024

Une remise à niveau (conformité) des déclarations de la filiale a été finalement opérée au cours des années 2022, 2023, 2024, avec une dernière mission réalisée sur site en avril 2024.

Les travaux se poursuivent en 2025.

26.8 Perspectives 2025 et 2026

Le maintien en activité ou pas de cette filiale est déjà mis à l'étude.

Son interruption peut être l'orientation la plus pertinente, à moins qu'une nouvelle opportunité d'envergure voit le jour rapidement (Sujet en lien avec 2 partenaires puissants dont GENETEC (Canada)).

27 Activités des filiales et des sociétés contrôlées

Le tableau présentant les données relatives aux filiales et participations détenues par l'entreprise est annexé au bilan comptable présenté en annexe 5 du présent rapport de gestion.

27.1 GERTRUDE AMERICA LATINA (SIT)

Date de prise de participation : Novembre 2000

Siège social : Gran Via de los Cortes Catalanes, 774, 4° 08013 Barcelona, ESPAÑA

% détenu : 10 %

Activités : Agent exclusif pour la promotion et la vente du système Gertrude Temps Réel en Amérique Latine (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Equateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Salvador et Venezuela) ainsi qu'au Maroc depuis 2009.

Informations

Impliquée directement dans l'obtention de 10 contrats majeurs signés par notre entreprise, GERTRUDE AMERICA LATINA (SIT) donne un niveau élevé de satisfaction dans les missions d'avant-vente qui lui sont confiées. Aucune modification n'est envisagée à court terme.

27.2 CONSORTIUM SEMEX / GERTRUDE

Date de prise de participation : Juillet 1999

Siège social : Chapultepec 1836 Ote, Apdo postal 171, 64800 MONTERREY, Nuevo León, Mexique

% détenu : 50 %

Activités : Réalisation de l'organisation du réseau de gestion du trafic urbain de l'Aire Métropolitaine de Monterrey et exploitation du système pendant 10 ans.

Informations

Le contrat d'installation et d'exploitation du système de gestion de trafic de l'Aire Métropolitaine de Monterrey est théoriquement clos depuis le 3 mai 2011. Compte tenu des difficultés rencontrées à clore définitivement ce contrat et à percevoir le règlement des dernières factures émises sur ce marché, le Consortium a été maintenu en activité durant le présent exercice. Au cours de l'année 2025, le maintien en activité du Consortium sera examiné à l'issue du solde des paiements dus par le client, de l'annulation des créances et/ou en fonction des nouvelles activités commerciales à venir.

27.3 GERTRUDE Algérie EURL

Date de prise de participation : Juillet 2008

Siège social : Coopérative Erriad - Lot n°0112 - BP n°66 E - DRARIA - Alger

% détenu : 100 %

Activités

- Les études, la conception, la réalisation, la maintenance et l'exploitation de systèmes de gestion déployés par la société GERTRUDE SAEM
- Les prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et la réalisation d'opérations de maîtrise d'œuvre en ingénierie du trafic urbain et de gestion des déplacements urbains
- L'intégration de système de gestion du trafic et des déplacements urbains privés et collectifs.

28 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

(Article L 232-1-II° du Code de Commerce)

28.1 Compte de Résultat prévisionnel pour l'exercice 2025

Les prévisions pour l'exercice 2025 sont synthétisées ci-dessous.

- Chiffre d'affaires 2025 : 2 900 000 €
- Bénéfices nets 2025 : 250 000 €

28.2 Objectifs pour l'exercice 2025

Les objectifs principaux pour l'exercice 2025 sont présentés ci-dessous.

- Renforcement de la mutation de l'organisation et du management de son pôle de développement technique et accroissement des budgets consacrés aux innovations
- Renforcement des actions commerciales et accroissement des budgets consacrés au suivi des prospects
- Poursuivre l'extension de la portée de nos partenariats scientifiques
- Poursuivre l'extension de la portée de nos partenariats commerciaux
- Poursuite de la création de nouveaux « biens et services »
- Recruter et doper nos services opérationnels
- Aborder le sujet de nos locaux (siège), actuellement peu représentatifs de notre technologie, de nos partenaires, de nos prospects
- Réaliser une étude opérationnelle (Stratégie de GERTRUDE 2025 - 2030)

La pandémie du COVID 19 et sa gestion par une redéfinition des conditions de travail crée un contexte nouveau. Malgré des ajustements, nos conditions de travail en 2021, 2022 et 2023 ne sont pas aussi efficaces, qu'avant cette crise sanitaire. En accord avec le CSE de l'entreprise, de nouveaux cadres d'organisation du travail au sein de l'entreprise verront le jour au cours de l'exercice 2025.

28.3 Points de vigilance en 2025 et 2026

Au cours des années 2025 et 2026, 7 sujets principaux devront faire l'objet de toute notre vigilance.

- La « smart city », l'I.A. (Intelligence Artificielle), imposent l'innovation (même si le vocabulaire est grandement en évolution)
- La pression de la concurrence y compris sur des villes « Gertrude »
- La hauteur des investissements nécessaires
- L'évolution du marché français et son fléchissement important pour les activités natives de l'entreprise
- Les ressources humaines, leur intégration et leur fidélisation
- La poursuite de nos développements techniques structurants
- Elaboration et lancement d'un plan de recrutement planifié sur 4 à 6 ans

**Société GERTRUDE SAEM
Le Conseil d'Administration**



2025

Exercice 2024

Rapport de Gestion

Société GERTRUDE SAEM

Exercice 2024

Annexes



GERTRUDE

Société Anonyme d'Economie Mixte
au capital de 594 551,17 €uros

Siège social
9 rue de Ségur - 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX n° 321 523 086

EXERCICE 2024

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

ANNEXE 01

Tableau des Résultats de l'Entreprise des Cinq Derniers Exercices



Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

				31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	594 551	594 551	594 551	594 551	594 551
	Nombre d'actions ordinaires				3 000	3 000
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	2 679 344	2 808 452	2 720 804	2 705 291	2 840 838
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	304 848	398 428	318 613	234 925	494 119
	Impôts sur les bénéfices	(7 681)	41 543	3 793	3 341	22 786
	Participation des salariés	11 213	64 404	23 567	13 985	35 569
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	238 583	440 318	308 161	280 018	75 903
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.				73	145
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions				93	25
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié				22	22
	Montant de la masse salariale	1 085 347	1 081 057	1 080 379	1 167 231	1 144 046
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	474 223	474 299	499 466	512 596	497 562





GERTRUDE

Société Anonyme d'Economie Mixte
au capital de 594 551,17 €uros

Siège social
9 rue de Ségur - 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX n° 321 523 086

EXERCICE 2024

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

ANNEXE 02

Liste des Conventions Passées avec une Collectivité Territoriale Actionnaire de l'Entreprise

Liste des Conventions Passées avec une Collectivité Territoriale Actionnaire de l'Entreprise

DESIGNATION DE LA COLLECTIVITE : BORDEAUX METROPOLE

1^{er} Contrat : Marché Public Négocié

« Maintenance des logiciels du Poste Central de gestion du trafic de Bordeaux Métropole »

Durée	Fin du Contrat	Montant HT Minimal du Contrat	Facturation HT pendant l'Exercice	Référence Analytique
4 ans	mai-27	214 500 €	38 565.42 €	BOD R 01 04 XX

2^{ème} Contrat : Marché Public Négocié

« Adaptation de logiciels de régulation et de micro-régulation des carrefours à feux dans le cadre de la gestion centralisée de la circulation »

Durée	Fin du Contrat	Montant HT Minimal Annuel du Contrat (Par couple)	Facturation HT pendant l'Exercice	Référence Analytique
4 ans	mars-25	RAS	590 618.29 €	BOD R 01 06 17
4 ans	mars-25	100 000 €	23 064.96 €	BOD R 01 60 17

3^{ème} Contrat : Bail locatif d'un immeuble appartenant à Bordeaux Métropole

« Location du siège de la société GERTRUDE SAEM au 9 rue de Ségur à 33000 Bordeaux »

Durée	Fin du Contrat	Dépense HT pendant l'Exercice
9 ans	dec-29	66 075.30 €



GERTRUDE

Société Anonyme d'Economie Mixte
au capital de 594 551,17 €uros

Siège social
9 rue de Ségur - 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX n° 321 523 086

EXERCICE 2024

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

ANNEXE 03

Mandats et Fonctions

Liste des Mandats et Fonctions

KOPFERSCHMITT Jean-Christophe

Représentant de EXPANSO HOLDING, Administrateur de GERTUDE-SAEM

Nom de la Société, forme et adresse	Mandats - Fonctions
SAEM GERTRUDE 9 rue de Ségur, 33000 BORDEAUX RCS 321 523 086	Administrateur Représentant Permanent d'EXPANSO Holding

BEDOUIN Nicolas

Représentant de la société LACROIX City, Administrateur de GERTRUDE SAEM

Nom de la Société, forme et adresse	Mandats - Fonctions
SAEM GERTRUDE 9 rue de Ségur, 33000 BORDEAUX RCS 321 523 086	Administrateur Représentant Permanent de Lacroix City

YUNG Daniel

Administrateur salarié de GERTRUDE SAEM

Nom de la Société, forme et adresse	Mandats - Fonctions
SAEM GERTRUDE 9 rue de Ségur, 33000 BORDEAUX RCS 321 523 086	Administrateur salarié Directeur technique R&D

FRANCERIES Eric

Directeur Général Délégué de GERTRUDE SAEM

Nom de la Société, forme et adresse	Mandats - Fonctions
SAEM GERTRUDE 9 rue de Ségur, 33000 BORDEAUX RCS 321 523 086	Directeur Général Délégué Directeur Technique
GERTRUDE Algérie EURL, Draria, Alger (Algérie) RC 16/00 – 0978467 B 08	Gérant



GERTRUDE

Société Anonyme d'Economie Mixte
au capital de 594 551,17 €uros

Siège social
9 rue de Ségur - 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX n° 321 523 086

EXERCICE 2024

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

ANNEXE 04

Informations Relatives aux échéances des Dettes Fournisseurs

Informations relatives à l'échéance des Dettes Fournisseurs

(Article L 441-6-1 du Code de Commerce)

Echéances des Dettes Fournisseurs au soir du 31 décembre 2024

Échéances des Dettes Fournisseurs	France	Etranger
Termes avant 30 jours	23 503.69 €	
Termes à 30 jours	28 776.58 €	
Termes de 30 à 45 jours	9 042.52 €	
Termes de 45 à 60 jours	0.00 €	
Termes supérieurs à 60 jours	4 495.22 €	
Montant Total	65 818.01 €	
Montant Total	65 818.01 €	

Echéances des Dettes Fournisseurs au soir du 31 décembre 2023

Échéances des Dettes Fournisseurs	France	Etranger
Termes avant 30 jours	53 339.53 €	
Termes à 30 jours	26 642.76 €	
Termes de 30 à 45 jours	77.53 €	
Termes de 45 à 60 jours	44.10 €	
Termes supérieurs à 60 jours	1 850.83 €	
Montant Total	81 954.75 €	
Montant Total	81 954.75 €	



GERTRUDE

Société Anonyme d'Economie Mixte
au capital de 594 551,17 €uros

Siège social
9 rue de Ségur - 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX n° 321 523 086

EXERCICE 2024

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

ANNEXE 05

Détail des comptes et du bilan de la société au soir de la clôture de l'exercice 2024

Comptes Annuels

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

GERTRUDE SAEM

9 Rue DE SEGUR

33000 BORDEAUX

NOS AGENCES

PERIGNY / ROCHEFORT / ROYAN / SAINTES (17)
ANGOULEME/ BARBEZIEUX / COGNAC (16)
BORDEAUX / LACANAU / LE BOUSCAT / LORMONT (33)
PARIS (75)



Sommaire

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rapport sans observation	1
Bilan	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de Résultat	5
Compte de Résultat 1/2	6
Compte de Résultat 2/2	7
Annexe	8
Règles et méthodes comptables	9
Tableau des filiales et participations 1	12
Immobilisations	13
Amortissements	14
Provisions	15
Créances et Dettes	16
Produits à recevoir (avec détail)	17
Charges à payer (avec détail)	18
Charges constatées d'avance (avec détail)	19
Produits constatés d'avance (avec détail)	20
Capital social	21
Variations des capitaux propres	22
Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices	23
Engagements financiers donnés et reçus	24
Effectif moyen	25
Tableau des résultats sur 5 ans	26
Détail des Comptes	27
Soldes Intermédiaires de Gestion	28
Flux de trésorerie (CAF)	29
Détail de l'Actif	30
Détail du Passif	32
Détail du Compte de Résultat	34
Liasse	38
BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés	39
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés	40
BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés	41
BIC-RN 2050 - Bilan Actif	42
BIC-RN 2051 - Bilan Passif	43
BIC-RN 2052 - Compte de résultat	44
BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite	45
BIC-RN 2054 - Immobilisations	46
BIC-RN 2055 - Amortissements	47
BIC-RN 2056 - Provisions	48
BIC-RN 2057 - Créances et Dettes	49
BIC-RN 2058A - Résultat fiscal	50
2058A - Réintégrations diverses	51
2058A - Déductions diverses	52
BIC-RN 2058B - Suivi des déficits	53
BIC-RN 2058C - Renseignements divers	54
BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values	55
BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values	56
BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values	57
BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT	58
BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée	59
BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1	60
BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1	61
2067 - Relevé de frais généraux	62
2069RCI - Réductions et crédits d'impôt	63
----- Crédit d'impôt recherche -----	64
2069A - Crédit d'impôt recherche / Page 1	65
2069A - Crédit d'impôt recherche / Page 2	66
2069A - Crédit d'impôt recherche / Page 3	67
2069A - Crédit d'impôt recherche / Page 4	68
2069A - Crédit d'impôt recherche / Page 5	69
2069A - Crédit d'impôt recherche / Page 6	70





RAPPORT DE PRESENTATION

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation de l'entreprise **GERTRUDE SAEM** relatifs à l'exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	7 197 873	euros
Chiffre d'affaires :	2 840 838	euros
Résultat net comptable :	75 903	euros

Le Bouscat, le 27/05/2025

Patrick Papon
Expert-Comptable Associé



Etats financiers au 31/12/2024

Bilan





Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	61 509	61 509		1 371
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	13 404	12 917	487	1 050
	Autres immobilisations corporelles	321 892	276 890	45 002	57 028
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	37 208	16 027	21 181	21 181
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	18 299	12 515	5 784	5 461
TOTAL (II)		452 312	379 858	72 454	86 091
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 148 930	67 198	1 081 732	1 052 622
	Autres créances	400 883	358 854	42 030	364 460
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 556 238		3 556 238	1 860 899
	DISPONIBILITES	2 372 883		2 372 883	3 788 261
	Charges constatées d'avance	72 512		72 512	70 018
	TOTAL (III)	7 551 446	426 052	7 125 394	7 136 260
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)	24		24	107
TOTAL ACTIF (I à VI)		8 003 783	805 910	7 197 873	7 222 458

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

5 461

(3) dont créances à plus d'un an





Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	594 551	594 551
	RESERVES		
	Réserve légale	59 455	59 455
	Réserves statutaires ou contractuelles	54 835	54 835
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	4 431 962	4 151 944
	Résultat de l'exercice	75 903	280 018
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		5 216 706	5 140 803
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	6 590	6 672
	Total des provisions	6 590	6 672
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	199 231	199 231
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 962	131 943
	Dettes fiscales et sociales	1 000 910	989 900
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	30 941	59 938
	Produits constatés d'avance (1)	613 535	693 971
Total des dettes		1 974 577	2 074 982
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		7 197 873	7 222 458
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		75 902,78	280 018,27
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 779 577	2 074 982
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			



Etats financiers au 31/12/2024

Compte de Résultat





Compte de Résultat

1/2

				31/12/2024	31/12/2023
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 421 939	418 899	2 840 838	2 705 291
	Montant net du chiffre d'affaires	2 421 939	418 899	2 840 838	2 705 291
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				143 014
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			57 721	92 175
	Autres produits			29 324	28
Total des produits d'exploitation (1)			2 927 883	2 940 507	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			792 520	879 069
	Impôts, taxes et versements assimilés			39 862	35 889
	Salaires et traitements			1 144 046	1 167 231
	Charges sociales du personnel			497 562	512 596
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			21 920	18 008
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant			6 025	8 737
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			2 126	86 512
Total des charges d'exploitation (2)			2 504 061	2 708 042	
RESULTAT D'EXPLOITATION			423 823	232 465	





Compte de Résultat

2/2

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		423 823	232 465
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	732	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		34 894
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	44 553	34 943
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	83	4
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		45 367	69 841
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	25 000	37 515
	Intérêts et charges assimilées (4)	2 932	23 643
	Différences négatives de change		24
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		27 932	61 182
RESULTAT FINANCIER		17 435	8 659
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		441 258	241 125
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		52 596
	Sur opérations en capital		3 750
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		56 346
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		126
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	307 000	
	Total des charges exceptionnelles	307 000	126
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(307 000)	56 220
PARTICIPATION DES SALAIRES		35 569	13 985
IMPOTS SUR LES BENEFICES		22 786	3 341
TOTAL DES PRODUITS		2 973 251	3 066 694
TOTAL DES CHARGES		2 897 348	2 786 676
RESULTAT DE L'EXERCICE		75 903	280 018

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées





Etats financiers au 31/12/2024

Annexe





Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 197 873** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 973 251** euros et un total **charges** de **2 897 348** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **75 903** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Amortissements

Les principales durées d'amortissements sont les suivantes :

- Agencements des constructions : 10 ans
- Matériel et outillage : 2 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Matériel de transport : 2 à 4 ans
- Logiciels : 1 à 2 ans

Participations & autres titres immobilisés

La valeur brute des titres de placement est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée pour la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Ces créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.





Règles et Méthodes Comptables

Opérations à long terme

Le modèle d'exploitation de la SAEM GERTRUDE est tel que les opérations commercialisées peuvent s'échelonner sur plusieurs années.

Ces opérations à long terme sont comptabilisées selon le mode de l'avancement.

Le chiffre d'affaires afférent à ces contrats est déterminé en fonction du pourcentage d'avancement de l'opération.

Ce pourcentage est exprimé par le rapport entre les coûts des travaux et services exécutés à la date de clôture de l'exercice et le total des coûts d'exécution prévisionnels à terminaison du contrat.

Au 31 décembre 2024, ces opérations à long terme ont justifié la comptabilisation de produits constatés d'avance pour un montant de 613 535 € vs 693 971 € au 31 décembre 2023.

Autres informations

1 - Crédit d'impôt recherche

La SAEM GERTRUDE fait appel à un prestataire externe afin de déterminer le crédit d'impôt recherche auquel elle peut prétendre.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2024, le crédit d'impôt recherche chiffré par ce prestataire avec le concours des services de GERTRUDE s'élève à 76 941 €.

Au titre des derniers exercices, le montant de ce crédit s'est établi à :

Année	CIR
2023	69813
2022	72702
2021	86156
2020	66770
2019	111794
Cumul 5 ans	407235

Il existe un risque de non recouvrement d'une partie de ces sommes chiffrée à la date du 31 décembre 2024 à **307 K€**, ce qui a justifié la comptabilisation d'une provision d'égale montant en rubrique Résultat exceptionnel.

2 - Indemnités de fin de carrière - Engagement

L'engagement au titre des indemnités de fin de carrière ne fait pas l'objet d'une comptabilisation.

Au 31 décembre 2024, l'engagement est estimé à 436 514 € sur la base des hypothèses suivantes :

- Convention collective applicable : SYNTEC
- Augmentation annuelle des salaires : 2 %
- Taux d'actualisation : 3.5 %
- Age de départ : 64 ans
- Turnover faible
- Taux de charges sociales : 45 %
- Table de mortalité : TV88/90

La société a onclu un contrat d'assurance portant sur les IFC avec CIC Assurance ; la situation nette des fonds disponibles délivrée par cet établissement au nom de GERTRUDE est de 10 234 €.

L'engagement net au titre des IFC au 31 décembre 2024 est ainsi de **426 280 €**;





Règles et Méthodes Comptables

3 - Avances BPI & COFACE

2 avances de 97 500 € chacune ont été versées en 2020 et 2022 par BPI au titre de la prospection sur les marchés Espagne et Mexique pour lesquels des démarches de développement sont toujours en cours. Aucune demande de remboursement n'a été délivrée.

Par ailleurs, la SAEM GERTRUDE a bénéficié du même type d'avance de la part de la COFACE au titre de la prospection sur le marché du Pérou en 2016.

D'un montant de 300 K€, ce contrat portait sur la période 01/09/2016 - 31/08/2019.

La SAEM GERTRUDE a perçu au titre de cette garantie la somme cumulée de 103 523 €, comptabilisée en produits.

La période de remboursement s'étend du 1er septembre 2019 au 31 août 2024.

4 - Honoraires des commissaires aux comptes

Au 31 décembre 2024, les honoraires constatés au titre du mandat de commissaire aux comptes s'élèvent à 18 500 €.



Filiales et participations

10

31/12/2024		Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
A. Renseignements détaillés						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
GERTRUDE ALGERIE		1 037		100,00	3 135	3 135
2. Participations (10 à 50 %)						
GERTRUDE AMERICA LATINA		3 005		10,00	30 437	17 030
CONSORTIUM SEMEX		2 770		50,00	2 620	
1. Filiales (Plus de 50 %)		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
GERTRUDE ALGERIE						
2. Participations (10 à 50 %)						
GERTRUDE AMERICA LATINA						
CONSORTIUM SEMEX						
B. Renseignements globaux		Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
		françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital						
Capitaux propres						
Quote part détenue en pourcentage						
Valeur comptable des titres détenus - Brute						
Valeur comptable des titres détenus - Nette						
Prêts et avances consentis						
Montant des cautions et avals						
Chiffre d'affaires						
Résultat du dernier exercice clos						
Dividendes encaissés						





Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	61 509					61 509
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	61 509					61 509
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	13 404					13 404
	Instal., agencement, aménagement divers	2 866					2 866
	Matériel de transport	87 276		2 151			89 427
	Matériel de bureau, mobilier	223 790		5 809			229 599
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	327 336		7 960			335 296
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	37 208					37 208
	Prêts et autres immobilisations financières	17 976		323			18 299
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	55 184		323			55 507
TOTAL		444 029		8 283			452 312





Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	60 138	1 371		61 509
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	60 138	1 371		61 509
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	12 354	563		12 917
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 866			2 866
	Matériel de transport	41 073	13 322		54 394
	Matériel de bureau, mobilier	212 966	6 664		219 630
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	269 258	20 549		289 807
TOTAL		329 397	21 920		351 316

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							





Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change	1 263		83	1 181
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	5 409			5 409
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 672		83	6 590
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	28 542			28 542
	Sur stocks et en-cours	61 173	6 025		67 198
	Sur comptes clients	26 854	332 000		358 854
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	116 569	338 025		454 594
TOTAL GENERAL		123 241	338 025	83	461 183
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			6 025 25 000 307 000	83	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					





Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	18 299		18 299
	Clients douteux ou litigieux	78 336	78 336	
	Autres créances clients	1 070 594	1 070 594	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	325 379	325 379	
	Taxes sur la valeur ajoutée	11 389	11 389	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	51 854	51 854	
	Débiteurs divers	12 262	12 262	
	Charges constatées d'avances	72 512	72 512	
TOTAL DES CREANCES		1 640 624	1 622 325	18 299
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		51 854		

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	195 000		195 000	
	Fournisseurs et comptes rattachés	129 962	129 962		
	Personnel et comptes rattachés	471 521	471 521		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	298 907	298 907		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	204 394	204 394		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	26 087	26 087		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	4 231	4 231		
	Autres dettes	30 941	30 941		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	613 535	613 535		
TOTAL DES DETTES		1 974 577	1 779 577	195 000	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					





Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières	647	647		
Autres créances clients	31 971	46 040	(14 069)	-30,56
Autres créances		205	(205)	-100,00
TOTAL	32 618	46 892	(14 273)	-30,44





Charges à payer (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 882	49 988	1 893	3,79
Dettes fiscales et sociales	676 610	660 322	16 288	2,47
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	25 093	37 534	(12 441)	-33,15
TOTAL	753 584	747 844	5 740	0,77





Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	72 512	70 018	2 494	3,56
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	72 512	70 018	2 494	3,56





Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	613 535	693 971	(80 436)	-11,59
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	613 535	693 971	(80 436)	-11,59





Capital social

		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 000,00	198,1837	594 551,17
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		3 000,00	198,1837	594 551,17





Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	594 551				594 551
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	59 455				59 455
Réserves statutaires ou contractuelles	54 835				54 835
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	4 151 944	280 018			4 431 962
Résultat de l'exercice	280 018	(280 018)		75 903	75 903
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	5 140 803			75 903	5 216 706

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1

5 140 803

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif

5 140 803

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure

75 903





Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/12/2024	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		441 258	31 678	409 580
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(342 569)	(8 892)	(333 677)
RESULTAT COMPTABLE		98 689	22 786	75 903

(1) après retraitements fiscaux.





Engagements financiers

31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
LCL - Cautions de RG / marché privé		8 241
LCL - Garantie directe / marché étranger bonne fin		17 359
LCL - Contregarantie / Banque étrangère Gtée de soumission		46 668
CIC - Cautions marchés privés		387 007
CIC - Divers autres garanties		22 299
		481 573
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Engagement IFC	426 280	
	426 280	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	426 280	481 573
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		





Effectif moyen

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		11	
	Professions intermédiaires			
	Employés		9	
	Ouvriers			
	TOTAL		20	





Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

				31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	594 551	594 551	594 551	594 551	594 551
	Nombre d'actions ordinaires				3 000	3 000
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	2 679 344	2 808 452	2 720 804	2 705 291	2 840 838
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	304 848	398 428	318 613	234 925	494 119
	Impôts sur les bénéfices	(7 681)	41 543	3 793	3 341	22 786
	Participation des salariés	11 213	64 404	23 567	13 985	35 569
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	238 583	440 318	308 161	280 018	75 903
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.				73	145
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions				93	25
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié				22	22
	Montant de la masse salariale	1 085 347	1 081 057	1 080 379	1 167 231	1 144 046
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	474 223	474 299	499 466	512 596	497 562





Etats financiers au 31/12/2024

Détail des Comptes





Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 840 838	100,00	2 705 291	100,00	135 548	5,01
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	2 840 838	100,00	2 705 291	100,00	135 548	5,01
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	2 840 838	100,00	2 705 291	100,00	135 548	5,01
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe	182 930	6,44	296 493	10,96	(113 563)	-38,30
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	2 657 909	93,56	2 408 798	89,04	249 111	10,34
MARGES (Commerciale + Production)	2 657 909	93,56	2 408 798	89,04	249 111	10,34
- Achats non stockés (c)	19 141	0,67	14 920	0,55	4 221	28,29
- Autres charges externes (c)	590 450	20,78	567 657	20,98	22 793	4,02
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	792 520	27,90	879 069	32,49	(86 549)	-9,85
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	2 048 318	72,10	1 826 222	67,51	222 097	12,16
+ Subventions d'exploitation			143 014	5,29	(143 014)	-100,00
- Impôts, taxes sur rémunérations	26 984	0,95	20 857	0,77	6 128	29,38
- Autres impôts et taxes	12 878	0,45	15 033	0,56	(2 155)	-14,34
- Salaires et traitements	1 144 046	40,27	1 167 231	43,15	(23 185)	-1,99
- Charges sociales	497 562	17,51	512 596	18,95	(15 034)	-2,93
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	366 848	12,91	253 519	9,37	113 329	44,70
+ Reprises sur amortissements et provisions			91 736	3,39	(91 736)	-100,00
+ Autres produits d'exploitation	29 324	1,03	28		29 296	N/S
+ Transfert de charges d'exploitation	57 721	2,03	439	0,02	57 282	N/S
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	27 944	0,98	26 745	0,99	1 199	4,48
- Autres charges de gestion courante	2 126	0,07	86 512	3,20	(84 386)	-97,54
RÉSULTAT EXPLOITATION	423 823	14,92	232 465	8,59	191 358	82,32
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	45 367	1,60	69 841	2,58	(24 474)	-35,04
- Charges financières	27 932	0,98	61 182	2,26	(33 249)	-54,35
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	441 258	15,53	241 125	8,91	200 133	83,00
Produits exceptionnels			56 346	2,08	(56 346)	-100,00
- Charges exceptionnelles	307 000	10,81	126		306 874	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(307 000)	-10,81	56 220	2,08	(363 220)	-646,07
- Participation des salariés	35 569	1,25	13 985	0,52	21 584	154,34
- Impôts sur les bénéfices	22 786	0,80	3 341	0,12	19 445	582,01
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	75 903	2,67	280 018	10,35	(204 115)	-72,89



Flux de trésorerie

		31/12/2024	31/12/2023
OPERATIONS D'EXPLOITATION	Résultat net	75 903	280 018
	Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité		
	+ Amortissements, dépréciations et provisions	359 944	41 294
	- Reprises sur amortissements et provisions	(83)	(103 714)
	- Produits de cession éléments de l'actif		(3 750)
	+ Valeur nette comptable des éléments cédés		
	- Quote part de subventions d'investissements virée au compte de résultat		
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	435 764	213 849
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Incidence des décalages de trésorerie sur les créances d'exploitation (valeurs brutes)		
	+/- Variation des stocks		
	+/- Variation des créances clients	(35 135)	635 333
	+/- Variation des autres créances d'exploitation	(11 981)	3 552
	+/- Variation des dettes fournisseurs	(1 981)	(90 565)
	+/- Variation des autres dettes d'exploitation	(98 424)	(252 644)
	FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	288 244	509 525
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Cessions immobilisations incorporelles		
	+ Cessions immobilisations corporelles		3 750
	+ Cessions/réductions immobilisations financières		
	- Acquisitions immobilisations incorporelles		(1 719)
	- Acquisitions immobilisations corporelles	(7 960)	(60 405)
	- Acquisitions immobilisations financières	(323)	(1 240)
	Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations d'investissement		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	+/- Variation des dettes fournisseurs sur immobilisations		(1 627)
	FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	(8 283)	(61 241)
OPERATIONS DE FINANCEMENT	Augmentation de capital ¹		
	- Réduction de capital		
	- Distributions mises en paiement		
	+ Augmentation des dettes financières (A)		
	- Remboursement des dettes financières (A)		(103 523)
	+ Avances reçues des tiers		
	- Avances remboursées aux tiers		
OPERATIONS DE FINANCEMENT	Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations de financement		
	- Variation du capital souscrit non appelé		
	- Variation du capital souscrit appelé non versé		
	FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT		(103 523)
TRESORERIE	Trésorerie d'ouverture	5 649 160	5 304 399
	Trésorerie de clôture	5 929 121	5 649 160
	VARIATION DE LA TRESORERIE	279 961	344 761

¹dont subventions d'investissement reçues

(A) Y compris les comptes courants d'associés





Détail de l'Actif

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	72 454	1,01	86 091	1,19	(13 637)	-15,84
Concessions brevets et droits similaires						
20500000 FRAIS DE LOGICIELS	61 509	0,85	61 509	0,85	(1 371)	-100,00
28050000 AMORTISSEMENTS LOGICIELS	(61 509)	-0,85	(60 138)	-0,83	(1 371)	-2,28
Installations techniques, matériel et outillage	487	0,01	1 050	0,01	(563)	-53,65
21540000 MATERIEL ET OUTILLAGE	13 404	0,19	13 404	0,19		
28154000 AMORT. MAT. ET OUTILLAGE	(12 917)	-0,18	(12 354)	-0,17	(563)	-4,56
Autres immobilisations corporelles	45 002	0,63	57 028	0,79	(12 026)	-21,09
21810000 INSTALLATION AMEG AGENCT	2 866	0,04	2 866	0,04		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	89 427	1,24	87 276	1,21	2 151	2,46
21830000 MATERIEL DE BUR & INFO	149 072	2,07	143 264	1,98	5 809	4,05
21840000 MOBILIER DE BUREAU	80 527	1,12	80 527	1,11		
28181000 AMORT. INSTALLAT.AGENCEMT	(2 866)	-0,04	(2 866)	-0,04		
28182000 AMORT. MAT. DE TRANSPORT	(54 394)	-0,76	(41 073)	-0,57	(13 322)	-32,43
28183000 AMORT. MAT. BUREAU & INFO	(139 154)	-1,93	(132 512)	-1,83	(6 643)	-5,01
28184000 AMORT. MOBILIER DE BUREAU	(80 475)	-1,12	(80 454)	-1,11	(21)	-0,03
Autres titres immobilisés	21 181	0,29	21 181	0,29		
27110000 TITRES DE PARTICIPATION	37 208	0,52	37 208	0,52		
29710000 PROVISION DEPREC. TITRES	(16 027)	-0,22	(16 027)	-0,22		
Autres immobilisations financières	5 784	0,08	5 461	0,08	323	5,91
27500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	5 784	0,08	5 461	0,08	323	5,91
27610000 CREANCES IMMOBILISEES	11 868	0,16	11 868	0,16		
27688000 INTERETS COURUS/CREANCE IMMOB.	647	0,01	647	0,01		
29760000 PROVISION CREANCE IMMOBILISEE	(12 515)	-0,17	(12 515)	-0,17		
TOTAL III - Actif Circulant NET	7 125 394	98,99	7 136 260	98,81	(10 865)	-0,15
Créances clients et comptes rattachés	1 081 732	15,03	1 052 622	14,57	29 110	2,77
041D Collectif clients débiteurs	1 038 622	14,43	995 444	13,78	43 179	4,34
41600000 CLIENTS DOUTEUX	78 336	1,09	72 312	1,00	6 025	8,33
41800000 CLIENTS FACT A ETABLIR			46 040	0,64	(46 040)	-100,00
41810000 CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	31 971	0,44			31 971	
49100000 PROVISION CLIENTS DOUTEUX	(67 198)	-0,93	(61 173)	-0,85	(6 025)	-9,85
Autres créances	42 030	0,58	364 460	5,05	(322 430)	-88,47
040D Collectif fournisseurs débiteurs	12 262	0,17			12 262	
40980000 FOURNISSEURS AVOIRS A REC			205		(205)	-100,00
44400000 ETAT IMPOT SOCIETE	325 379	4,52	348 165	4,82	(22 786)	-6,54
44566000 T.V.A. DEDUCTIBLE	1 951	0,03	6 639	0,09	(4 688)	-70,61
44571000 TVA COLLECTEE 19.60%	2 519	0,03	2 519	0,03		
44586000 TVA SUR FNP	6 919	0,10	6 933	0,10	(13)	-0,19
45530000 CC GERTRUDE ALGERIE	51 854	0,72	26 854	0,37	25 000	93,10
49500000 PROV. DEP. C/CT GROUPE	(51 854)	-0,72	(26 854)	-0,37	(25 000)	-93,10
49625000 PROVISION DEP. CREANCE ETAT	(307 000)	-4,27			(307 000)	
Valeurs mobilières de placement	3 556 238	49,41	1 860 899	25,77	1 695 339	91,10
50710000 COMPTE A TERME	3 500 000	48,63	1 800 000	24,92	1 700 000	94,44
50870000 INTERETS A RECEVOIR S/CAT	56 238	0,78	60 899	0,84	(4 661)	-7,65
Disponibilités	2 372 883	32,97	3 788 261	52,45	(1 415 378)	-37,36
51200100 BANQUES DEBIT	2 372 057	32,95	3 787 755	52,44	(1 415 698)	-37,38
53100000 CAISSES	826	0,01	506	0,01	320	63,24





Détail de l'Actif

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Charges constatées d'avance	72 512	1,01	70 018	0,97	2 494	3,56
48600000 FRAIS PAYES D'AVANCE	72 512	1,01	70 018	0,97	2 494	3,56
Ecart de conversion actif	24		107		(83)	-77,32
47610000 ECART CONVERSION ACTIF	24		107		(83)	-77,32
TOTAL DU BILAN ACTIF	7 197 873	100,00	7 222 458	100,00	(24 585)	-0,34





Détail du Passif

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	5 216 706	72,48	5 140 803	71,18	75 903	1,48
Capital Social ou individuel	594 551	8,26	594 551	8,23		
10100000 CAPITAL SOCIAL	594 551	8,26	594 551	8,23		
Réserve légale	59 455	0,83	59 455	0,82		
10610000 RESERVE LEGALE	59 455	0,83	59 455	0,82		
Réserves statutaires ou contractuelles	54 835	0,76	54 835	0,76		
10630000 RESERVE STATUTAIRE	54 835	0,76	54 835	0,76		
Report à nouveau	4 431 962	61,57	4 151 944	57,49	280 018	6,74
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	4 431 962	61,57	4 151 944	57,49	280 018	6,74
Résultat de l'exercice	75 903	1,05	280 018	3,88	(204 115)	-72,89
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions	6 590	0,09	6 672	0,09	(83)	-1,24
Provisions pour risques	6 590	0,09	6 672	0,09	(83)	-1,24
15150000 PROVISION PERTE DE CHANGE	1 181	0,02	1 263	0,02	(83)	-6,55
15180000 PROVISION POUR RISQUES	5 409	0,08	5 409	0,07		
TOTAL IV - Total des dettes	1 974 577	27,43	2 074 982	28,73	(100 405)	-4,84
Emprunts et dettes financières divers	199 231	2,77	199 231	2,76		
16870000 AVANCES BPI	195 000	2,71	195 000	2,70		
45102000 GROUP. GERTRUDE/MIANE	4 231	0,06	4 231	0,06		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 962	1,81	131 943	1,83	(1 981)	-1,50
040C Collectif fournisseurs créditeurs	78 080	1,08	81 955	1,13	(3 875)	-4,73
40810000 FOURNISSEURS- FACT N/PARV	51 882	0,72	49 988	0,69	1 893	3,79
Dettes fiscales et sociales	1 000 910	13,91	989 900	13,71	11 010	1,11
42820000 PROVISION CONGES PAYES	421 967	5,86	422 674	5,85	(706)	-0,17
42840000 INTERESSEMENT A PAYER	49 554	0,69	13 985	0,19	35 569	254,34
42860000 PERSONNEL / CHARGES A PAYER			14 368	0,20	(14 368)	-100,00
43100000 URSSAF	74 431	1,03	79 913	1,11	(5 481)	-6,86
43700200 RAFP - RET FD			507	0,01	(507)	-100,00
43700400 GAN	6 872	0,10	6 438	0,09	434	6,74
43700700 CNRACL FONCTIONNAIRES			64		(64)	-100,00
43701000 FAFIEC	568	0,01	1 037	0,01	(469)	-45,18
43701300 GAN - IFC	2 252	0,03	1 013	0,01	1 239	122,37
43701400 AG2R - AGIR ARRCO	24 664	0,34	25 434	0,35	(770)	-3,03
43860000 CHARGES SOCIALES A PAYER	190 119	2,64	194 037	2,69	(3 918)	-2,02
44200000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	10 095	0,14	11 930	0,17	(1 835)	-15,38
44210000 ETAT ETRANGER-CHARGES A PAYER			2 234	0,03	(2 234)	-100,00
44550000 T.V.A. A DECAISSER	78 646	1,09	59 531	0,82	19 115	32,11
44562000 T.V.A. SUR IMMOBILISATIONS	235				235	
44572000 TVA COLLECTEE 8.50 %	3 045	0,04	2 769	0,04	276	9,97
44573000 TVA COLLECTEE 20%	117 265	1,63	128 930	1,79	(11 665)	-9,05
44574000 TVA / CESSIION	417	0,01	417	0,01		
44587000 TVA SUR FAE	4 787	0,07	6 487	0,09	(1 700)	-26,21
44710000 TAXE D'APPRENTISSAGE	1 023	0,01	2 875	0,04	(1 852)	-64,42
44860000 IMPOTS ET TAXES A PAYER	14 970	0,21	15 258	0,21	(288)	-1,89
Autres dettes	30 941	0,43	59 938	0,83	(28 997)	-48,38
41890000 AVOIR A ETABLIR			9 378	0,13	(9 378)	-100,00



Détail du Passif

		01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
46000200	DIVERS CREDITEURS	5 848	0,08	13 026	0,18	(7 178)	-55,10
46860000	CHARGES DIVERSES A PAYER	25 093	0,35	37 534	0,52	(12 441)	-33,15
Produits constatés d'avance		613 535	8,52	693 971	9,61	(80 436)	-11,59
48700000	PROD. CONSTATES D'AVANCE	613 535	8,52	693 971	9,61	(80 436)	-11,59
TOTAL DU BILAN PASSIF		7 197 873	100,00	7 222 458	100,00	(24 585)	-0,34





Détail du Compte de Résultat

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	2 927 883	103,06	2 940 507	108,69	(12 623)	-0,43
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	2 840 838	100,00	2 705 291	100,00	135 548	5,01
Production vendue Services FRANCE	2 840 838	100,00	2 705 291	100,00	135 548	5,01
70600000 PRESTATIONS SERVICES	2 421 939	85,25	2 225 661	82,27	196 278	8,82
70602000 TRAVX ET PREST.SERV.INTRA	203 385	7,16	431 641	15,96	(228 255)	-52,88
70610000 TRAVX & PREST.SERV. EXO	215 514	7,59	47 989	1,77	167 525	349,09
Production vendue Services EXPORT	418 899	14,75			418 899	
Montant net du chiffre d'affaires	2 840 838	100,00	2 705 291	100,00	135 548	5,01
Subventions			143 014	5,29	(143 014)	-100,00
74100000 SUBVENTION D'EXPLOITATION			143 014	5,29	(143 014)	-100,00
Reprises sur amts, dépréciations et provisions	57 721	2,03	92 175	3,41	(34 454)	-37,38
78150000 REPRISE PROV.POUR RISQUE			6 000	0,22	(6 000)	-100,00
78174000 REP. PROV. DEPR. CPTE CLT			85 736	3,17	(85 736)	-100,00
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	57 721	2,03	439	0,02	57 282	N/S
Autres produits d'exploitation	29 324	1,03	28		29 296	N/S
75800000 PRODUITS DIVERS	29 324	1,03	28		29 296	N/S
Total des charges d'exploitation	2 504 061	88,15	2 708 042	100,10	(203 981)	-7,53
Autres achats et charges externes	792 520	27,90	879 069	32,49	(86 549)	-9,85
60510000 ACHATS POUR REVENTE	144 765	5,10	163 582	6,05	(18 817)	-11,50
60520000 SOUS TRAITANCE	38 165	1,34	132 911	4,91	(94 746)	-71,29
60600000 ACH. N/STOCK.MAT.& FOURN.	15 713	0,55	9 978	0,37	5 735	57,47
60610000 EAU GAZ ELECTRICITE	1 166	0,04	2 539	0,09	(1 372)	-54,05
60640000 FOURNIT. ADMINISTRATIVES	2 261	0,08	2 403	0,09	(141)	-5,89
61300000 LOCATION VEHICULES	1 337	0,05	10 829	0,40	(9 492)	-87,65
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	117 688	4,14	111 636	4,13	6 051	5,42
61350000 LOCATIONS MATERIEL BUREAU	49 126	1,73	39 194	1,45	9 932	25,34
61351000 LOCATIONS LOGICIELS	12 704	0,45	12 103	0,45	601	4,97
61400000 CHARGES LOCATIVES	2 025	0,07	915	0,03	1 110	121,32
61500000 ENTRETIEN ET REPARATIONS			265	0,01	(265)	-100,00
61550000 ENTRET.REPAR.MAT.TRANSP.	16 096	0,57	7 756	0,29	8 340	107,53
61560000 ENTRETIEN DES LOCAUX	8 368	0,29	8 238	0,30	129	1,57
61570000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	16 586	0,58	13 821	0,51	2 765	20,01
61600000 ASSURANCES	8 477	0,30	8 542	0,32	(65)	-0,76
61611000 RESPONSABILITE CIVILE	25 670	0,90	25 301	0,94	369	1,46
61614000 ASSURANCE DECENALE	5 575	0,20	5 264	0,19	311	5,91
61641000 BRIS DE MACHINE	3 754	0,13	3 478	0,13	276	7,94
61642000 ASSURANCE AUTO	7 752	0,27	7 857	0,29	(105)	-1,34
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	3 326	0,12	437	0,02	2 889	660,36
61850000 FRAIS DE SEMINAIRES	600	0,02	600	0,02		
62220000 COMM.COURTAGES SUR VENTES	29 357	1,03	12 679	0,47	16 679	131,55
62240000 REMUNERATION DES TRANSITAIRES			261	0,01	(261)	-100,00
62260000 HONORAIRES	111 408	3,92	107 988	3,99	3 420	3,17
62270000 FRAIS D'ACTES	592	0,02	145	0,01	447	307,55
62300000 PUBLICITE REL. PUBLIQUES			750	0,03	(750)	-100,00
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS			170	0,01	(170)	-100,00



Détail du Compte de Résultat

		01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
62340000	CADEAUX A LA CLIENTELE	522	0,02	3 215	0,12	(2 693)	-83,77
62380000	DONS ET POURBOIRE	10 390	0,37	60		10 330	N/S
62400000	TRANSPORTS	1 062	0,04	590	0,02	472	79,99
62510000	VOYAGES DEPLACEMENTS	42 088	1,48	52 986	1,96	(10 898)	-20,57
62515000	REMBT FRAIS DEPLACEMENTS	272	0,01	16		256	N/S
62516000	DEPLCTS. AVIONS ET LOCATION VEH.	41 207	1,45	39 057	1,44	2 150	5,50
62550000	FRAIS DEMENAGEMENT			1 691	0,06	(1 691)	-100,00
62570000	MISSIONS ET RECEPTIONS	23 116	0,81	26 553	0,98	(3 438)	-12,95
62610000	AFFRANCHISSEMENTS	472	0,02	1 066	0,04	(594)	-55,75
62620000	TELEPHONIE	31 274	1,10	38 413	1,42	(7 139)	-18,58
62700000	SERVICES BANCAIRES	7 761	0,27	7 104	0,26	657	9,25
62700100	SERVICES BANCAIRES - CAUTIONS	5 047	0,18	6 802	0,25	(1 755)	-25,80
62700200	FRAIS/COTISAT [®] CARTE AMEX	265	0,01	265	0,01		
62810000	COTISATIONS	6 534	0,23	11 607	0,43	(5 073)	-43,71
Impôts, taxes et versements assimilés		39 862	1,40	35 889	1,33	3 973	11,07
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	7 729	0,27	7 497	0,28	231	3,08
63130000	TAXE FORMATION CONTINUE	12 134	0,43	12 090	0,45	44	0,36
63131000	FORMATION CONTINUE	7 134	0,25	501	0,02	6 634	N/S
63200000	VAR. PROV. CHARGES FISCALES / CP	(12)		769	0,03	(781)	-101,55
63510000	CVAE ET CFE	7 041	0,25	7 353	0,27	(312)	-4,24
63512000	TAXE FONCIERE	555	0,02	555	0,02		
63516000	TVS	4 224	0,15	6 149	0,23	(1 926)	-31,31
63540000	DROITS D'ENREGISTREMENT			110		(110)	-100,00
63780000	TAXES DIVERSES	1 058	0,04	866	0,03	192	22,18
Salaires et traitements		1 144 046	40,27	1 167 231	43,15	(23 185)	-1,99
64100000	REMUNERATION PERSONNEL	1 156 234	40,70	1 121 447	41,45	34 788	3,10
64120000	VAR. PROVISION CP	(706)	-0,02	45 784	1,69	(46 490)	-101,54
64180000	AVANTAGES EN NATURE	(11 482)	-0,40			(11 482)	
Charges sociales du personnel		497 562	17,51	512 596	18,95	(15 034)	-2,93
64500000	CHARGES SOCIALES	472 293	16,63	471 183	17,42	1 110	0,24
64501000	VAR. PROV. CHARGES / CP	473	0,02	17 072	0,63	(16 599)	-97,23
64700000	TITRES RESTAURANT	22 597	0,80	22 304	0,82	293	1,31
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	2 199	0,08	2 037	0,08	162	7,95
Dotation aux amortissements sur immobilisations		21 920	0,77	18 008	0,67	3 911	21,72
68111000	DOTATION AMORT. INCORPORELS	1 371	0,05	2 437	0,09	(1 067)	-43,76
68112000	DOTATION AMORT. CORPORELS	20 549	0,72	15 571	0,58	4 978	31,97
Dotations aux provisions sur actif circulant		6 025	0,21	8 737	0,32	(2 712)	-31,04
68174000	DOTATION PROV DEP CREANCES	6 025	0,21	8 737	0,32	(2 712)	-31,04
Autres charges de gestion courante		2 126	0,07	86 512	3,20	(84 386)	-97,54
65100000	REDEVANCES BREVET	1 177	0,04	766	0,03	412	53,77
65400000	PERTES S/ CREANCES IRREC.			85 736	3,17	(85 736)	-100,00
65800000	CHARGES DIVERSES	949	0,03	10		939	N/S
Résultat d'exploitation		423 823	14,92	232 465	8,59	191 358	82,32
Total des produits financiers		45 367	1,60	69 841	2,58	(24 474)	-35,04
Produits financiers de participations		732	0,03			732	
76000000	PRODUITS FINANCIERS	732	0,03			732	
Autres intérêts et produits assimilés		44 553	1,57	34 894	1,29	9 659	27,68





Détail du Compte de Résultat

		01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
76500000	ESCOMPTE OBTENUS	256	0,01			256	
76800000	PRODUITS FINANCIERS	44 297	1,56	34 894	1,29	9 403	26,95
Reprises sur dépréciations et provisions		83		34 943	1,29	(34 860)	-99,76
78650000	REPRISE PROV PERTE DE CHANGE	83		8 943	0,33	(8 860)	-99,08
78660000	REP.PROV.DEPREC.ELT FINANCIER			26 000	0,96	(26 000)	-100,00
Différences positives de change				4		(4)	-100,00
76600000	GAINS DE CHANGE			4		(4)	-100,00
Total des charges financières		27 932	0,98	61 182	2,26	(33 249)	-54,35
Dotations financières aux amort. et provisions		25 000	0,88	37 515	1,39	(12 515)	-33,36
68660000	DOTATION PROV C/CT	25 000	0,88	25 000	0,92		
68662000	DOT*PROV.DEP*IMMO.FINANCIERES			12 515	0,46	(12 515)	-100,00
Intérêts et charges assimilées		2 932	0,10	23 643	0,87	(20 711)	-87,60
66110000	FRAIS ARRETE COMPTES	2 932	0,10	3 643	0,13	(711)	-19,51
66400000	PERTES/CREANCES LIEES PARTICIP			20 000	0,74	(20 000)	-100,00
Différences négatives de change				24		(24)	-100,00
66600000	PERTE DE CHANGE			24		(24)	-100,00
Résultat financier		17 435	0,61	8 659	0,32	8 775	101,34
Résultat courant avant impôts		441 258	15,53	241 125	8,91	200 133	83,00
Total des produits exceptionnels				56 346	2,08	(56 346)	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				52 596	1,94	(52 596)	-100,00
77180000	PROD.EXCEPTIONNELS DIVERS			52 596	1,94	(52 596)	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				3 750	0,14	(3 750)	-100,00
77500000	PRODUITS CESSION IMMOB			3 750	0,14	(3 750)	-100,00
Total des charges exceptionnelles		307 000	10,81	126		306 874	N/S
Charges exceptionnelles sur opération de gestion				126		(126)	-100,00
67120000	AMENDES ET PENALITES			126		(126)	-100,00
67180000	CHARGES EXCEPT. DIVERSES						-100,00
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		307 000	10,81			307 000	
68750000	DOTATION EXCEPT. DEP. CREANCES	307 000	10,81			307 000	
Résultat exceptionnel		(307 000)	-10,81	56 220	2,08	(363 220)	-646,07
Participation des salariés aux résultats		35 569	1,25	13 985	0,52	21 584	154,34
69100000	INTERESSEMENT DES SALARIES	35 569	1,25	13 985	0,52	21 584	154,34
Impôts sur les bénéfices		22 786	0,80	3 341	0,12	19 445	582,01
69500000	IMPOT SOCIETE	105 961	3,73	73 154	2,70	32 807	44,85
69915000	CREDIT D'IMPOT RECHERCHE	(76 941)	-2,71	(69 813)	-2,58	(7 128)	-10,21
69950000	Réduction d'impôt mécénat	(6 234)	-0,22			(6 234)	





Détail du Compte de Résultat

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Résultat de l'exercice	75 903	2,67	280 018	10,35	(204 115)	-72,89





Etats financiers au 31/12/2024

Liasse





RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2025)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Tintre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	☐	Régime réel normal	☒													
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PME innovante			☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐									
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE																			
Désignation de la société								Adresse du siège social												
GERTRUDE SAEM																				
SIRET								32152308600023												
Adresse du principal établissement								Ancienne adresse en cas de changement												
9 Rue DE SEGUR																				
33000 BORDEAUX																				
RÉGIME FISCAL DES GROUPES																				
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)																				
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante								SIRET												
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :																				
B	ACTIVITÉ																			
Activités exercées				Activités d'architecture et d'ingénierie ; act				Si vous avez changé d'activité, cochez la case				☐								
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																			
1. Résultat fiscal																				
Bénéfice imposable au taux normal				423 842		Bénéfice imposable à 15%				Déficit										
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%																				
2. Plus-values																				
PV à long terme imposables à 15%						PV à long terme imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quinquies)										
Autres PV imposables à 19%						PV à long terme imposables à 0%														
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations																				
Entreprise nouvelle art. 44 sexies				☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				☐	Zone franche urbaine		☐								
France ruralités revitalisation				☐	Zone franche d'activité				☐	Territoire entrepreneur art 44 octies A		☐								
FRR art. 44 quinquies A				☐	nouvelle génération art.44 quaterdecies				☐	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies		☐								
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies				☐					☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies		☐								
Sociétés d'investissements immobiliers cotées				☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)						Plus-values exonérées relevant du taux de 15%									
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI												☐								
D	IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts																				
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.																				
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%																				
F	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE																			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?												NON	Si oui, indication du logiciel utilisé		SAGE					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :												Nom et adresse du conseil :								
EXCO VALLIANCE												3-5 Avenue Bernard Moitessier		17180 PERIGNY		Tél : 0546424285				
OGA/OMGA												☐	Viseur conventionné		☐	(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :												Date :		Lieu :		Qualité et nom du signataire :		Signature :		
N° d'agrément :																				
Examen de conformité fiscale (ECF)												☐	prestataire :							

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

GERTRUDE SAEM
31122024

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

G		RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		

[illegible]

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

GERTRUDE SAEM
31122024

I	DIVERS		
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2024, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %			
	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)		
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

Désignation de l'entreprise : GERTRUDE SAEM			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12			
Adresse de l'entreprise : 9 Rue DE SEGUR			33000 BORDEAUX		Durée de l'exercice précédent *	12		
Numéro SIRET *					32152308600023		Néant ☐ *	
			Exercice N, clos le, 31122024		N-1 31122023			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	61 509	61 509		1 371
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	13 404	12 917	487	1 050
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	321 892	276 890	45 002	57 028
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE	37 208	16 027	21 181	21 181
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	18 299	12 515	5 784	5 461
TO TAL (II)		BJ	BK	452 312	379 858	72 454	86 091	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 148 930	67 198	1 081 732	1 052 622
		Autres créances (3)	BZ	CA	400 883	358 854	42 030	364 460
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	3 556 238		3 556 238	1 860 899
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	2 372 883		2 372 883	3 788 261	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	72 512		72 512	70 018	
	TO TAL (III)	CJ	CK	7 551 446	426 052	7 125 394	7 136 260	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN		24		24	107	
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	8 003 783	805 910	7 197 873	7 222 458	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise GERTRUDE SAEM			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :594 551.....)		DA	594 551	594 551
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	59 455	59 455
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	54 835	54 835
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	4 431 962	4 151 944
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	75 903	280 018
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TO TAL (I)		DL	5 216 706	5 140 803
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	6 590	6 672
	Provisions pour charges		DQ		
	TO TAL (III)		DR	6 590	6 672
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	199 231	199 231
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	129 962	131 943
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 000 910	989 900
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	30 941	59 938
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	613 535	693 971
TO TAL (IV)		EC	1 974 577	2 074 982	
Ecart de conversion passif *		ED			
TO TAL GENERAL (I à V)		EE	7 197 873	7 222 458	
RENVois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 779 577	2 074 982
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : GERTRUDE SAEM										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
		FG	2 421 939	FH	418 899	FI	2 840 838	2 705 291			
		FJ	2 421 939	FK	418 899	FL	2 840 838	2 705 291			
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO		143 014			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	57 721	92 175			
	Autres produits (1) (11)					FQ	29 324	28			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 927 883	2 940 507			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS				
	Variation de stock (marchandises) *						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	792 520	879 069		
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	39 862	35 889		
	Salaires et traitements *						FY	1 144 046	1 167 231		
	Charges sociales (10)						FZ	497 562	512 596		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements * (14)} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$						GA	21 920	18 008	
								GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	6 025	8 737	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	2 126	86 512		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 504 061	2 708 042		
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	423 823	232 465		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	732			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	44 553	34 894		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	83	34 943		
	Différences positives de change						GN		4		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	45 367	69 841		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	25 000	37 515		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 932	23 643		
	Différences négatives de change						GS		24		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
Total des charges financières (VI)						GU	27 932	61 182			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	17 435	8 659			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	441 258	241 125			

Désignation de l'entreprise GERTRUDE SAEM				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		52 596		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		3 750		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		56 346		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		126		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	307 000			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	307 000	126		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(307 000)	56 220		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	35 569	13 985		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	22 786	3 341		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 973 251	3 066 694		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 897 348	2 786 676		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	75 903	280 018		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HY			
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier			HP			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HQ			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1H			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1J			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			1K			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			HX			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RC			
	(9)	Dont transferts de charges			RD			
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A1	57 721	439	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A2			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A3			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			A4	1 177	766	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)			HS				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N				
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels				307 000				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N				
				Charges antérieures		Produits antérieurs		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise GERTRUDE SAEM										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	61 509	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com- posants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com- posants	M3		KS	13 404	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	2 866	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	87 276	KZ		LA	2 151	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	223 790	LC		LD	5 809	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	327 336	LO		LP	7 960		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P	37 208	1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	17 976	1U		1V	323			
TOTAL IV				LQ	55 184	LR		LS	323			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	444 029	ØH		ØJ	8 283	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	61 509	1X			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	13 404	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	2 866	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	89 427	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	229 599	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH	335 296	NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	37 208	2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	18 299	2G				
TOTAL IV		I3		NJ		NK	55 507	2H				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	452 312	ØM			

Désignation de l'entreprise : GERTRUDE SAEM													Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (O U VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement			CY			EL			EM			EN		
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE	60 138		PF	1 371		PG			PH	61 509	
TOTAL I			RK	60 138		RM	1 371		RN			RO	61 509	
Terrains			PI			PJ			PK			PL		
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ		
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV			PW			PX			PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	12 354		QA	563		QB			QC	12 917	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	2 866		QE			QF			QG	2 866	
	Matériel de transport		QH	41 073		QI	13 322		QJ			QK	54 394	
	corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	212 966		QM	6 664		QN			QO	219 630	
Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT			
TOTAL II			QU	269 258		QV	20 549		QW			QX	289 807	
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	329 397		ØP	21 920		ØQ			ØR	351 316	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES												
Immob. amortissables		DOTATIONS			REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5					N6		
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU					RV		
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9					Q1		
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC					SD		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7					Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5					R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3					S4		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1					T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8					T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6					U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4					V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2					W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9					X1		
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7					X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL				NM						NO		
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU					NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9				Z8		
Primes de remboursement des obligations								SP				SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : GERTRUDE SAEM							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	1 263	4U		4V	83	4W	1 181
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5 409	5W		5X		5Y	5 409
	TOTAL II	5Z	6 672	TV		TW	83	TX	6 590
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6	28 542	Ø7		Ø8		Ø9	28 542
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	61 173	6U	6 025	6V		6W	67 198
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	26 854	6Y	332 000	6Z		7A	358 854
	TOTAL III	7B	116 569	TY	338 025	TZ		UA	454 594
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	123 241	UB	338 025	UC	83	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	6 025	UF		UH	83		
		UG	25 000						
		UJ	307 000	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : GERTRUDE SAEM										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	18 299	UV		UW	18 299				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	78 336		78 336						
	Autres créances clients	UX	1 070 594		1 070 594						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)	Z1									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	325 379		325 379					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	11 389		11 389					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	51 854		51 854						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	12 262		12 262						
	Charges constatées d'avance	VS	72 512		72 512						
	TOTAUX			VT	1 640 624	VU	1 622 325	VV	18 299		
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF	51 854							
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d' 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	195 000			195 000					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	129 962		129 962						
Personnel et comptes rattachés		8C	471 521		471 521						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	298 907		298 907						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	204 394		204 394						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	26 087		26 087						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	4 231		4 231						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	30 941		30 941						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	613 535		613 535						
TOTAUX			VY	1 974 577	VZ	1 779 577		195 000			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Désignation de l'entreprise : GERTRUDE SAEM										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122024	
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 75 903	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	3 540	XE 7 764			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	4 224				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX		XW			
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		105 961
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7			
RÉGIME D'IMPOSITION PARTICULIERS ET impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *										ZN		
	{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										WO			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*										XR			
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)			SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW	WQ 317 497					
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8						Y1				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y3			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										WR 507 124			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)										WW		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										XB		
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *.										I6		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *										WZ		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *		France Ruralités Revitalisation (FRR) (art.44 quindecies A)	HT	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	XA		
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC				
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB				
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5							
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	XG 83 282			
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc. (art 39 decies C)		YC				
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL							
Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH 83 282	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)							XI	423 842					
{ déficit (II moins I)										XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	423 842		XO 0			



2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2024

Libellé	Montant
Dépenses de mécénat	10 390
Provision dépréciation créance	307 000
Ecart conversion actif	107
Totalisation	317 497





2058A - Déductions diverses au 31/12/2024

Libellé	Montant
Reprise prov pertes de change	83
Ecart de conversion Actif	24
Crédit impôt recherche	76 941
Réduction d'impôt mécénat	6 234
Totalisation	83 282



Désignation de l'entreprise GERTRUDE SAEM		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	421 967	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : GERTRUDE SAEM										Néant ☐ *	
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	4 151 944	AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	280 018		Dividendes		ZD				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE					
					Report à nouveau	ZF					
	TOTAL I	ØF	4 431 962				TOTAL II	4 431 962			
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)											
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
					Exercice N :		Exercice N-1 :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	182 930	296 493				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8				XQ	182 879	174 677				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	141 358	121 074				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	285 353	286 826				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	792 520	879 069				
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW					
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) ZS				9Z	39 862	35 889			
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	39 862	35 889			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	481 795					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	77 461					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2024) *				ØB	1 156 234					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0					ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%		JL				
			Plus-values à 19%	JM	Imputations		JC				
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%		JO				
			Plus-values à 19%	JP	Imputations		JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : GERTRUDE SAEM						Néant ☐ *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑩			
		⑧		19%	15% ou 12,80%	0%	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	{ B }		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **GERTRUDE SAEM**

Néant ☐ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR) sur 10 ans sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **GERTRUDE SAEM**Néant ☐ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au N - 4 cours des			
dix exercices N - 5 antérieurs			
(montants N - 6 restant à			
déduire à la N - 7 clôture du			
dernier N - 8 exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme N - 3					
subies au N - 4					
cours des N - 5					
dix exercices N - 6					
antérieurs N - 7					
(montants N - 8					
restant à N - 9					
déduire à la N - 10					
clôture du					
dernier					
exercice)					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : GERTRUDE SAEM					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : GERTRUDE SAEM		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012024		et clos le : 31122024	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	22	
dont apprentis	YF	1	
dont handicapés	YG	1	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 840 838	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	57 721	
TOTAL 1	OX	2 898 559	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	29 324	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	29 324	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	202 070	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	409 596	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	2 126	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	613 792	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	2 314 091
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	2 314 091
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	2 898 559	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/0

(1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122024

N° SIRET 32152308600023

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE GERTRUDE SAEM

ADRESSE (voie) 9 Rue DE SEGUR

CODE POSTAL 33000

VILLE BORDEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	11
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	
Totalisation	P5	11

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	3 000
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Totalisation	P6	3 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique MTP Dénomination CUB BORDEAUX METROPOLE
N° SIREN (si société établie en France) 243300316 % de détention 51,00 Nb de parts ou actions 1 530
Adresse : N° Voie Esplanade Charles de Gaulle
Code postal 33000 Commune BORDEAUX Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination LACROIX CITY
N° SIREN (si société établie en France) 514345602 % de détention 11,67 Nb de parts ou actions 350
Adresse : N° 17 Voie RUE OCEANE
Code postal 44800 Commune ST HERBLAIN Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|4|

N° SIRET 3|2|1|5|2|3|0|8|6|0|0|0|2|3|

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE GERTRUDE SAEM

ADRESSE (voie) 9 Rue DE SEGUR

CODE POSTAL 33000 VILLE BORDEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique EURL Dénomination GERTRUDE ALGERIE

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100,00

Adresse : N° 13 Voie RUE MOHAMED SAMANI

Code postal 99 Commune ALGER Pays ALGERIE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Egalité
Fraternité

N° 2067
(2025)

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise **GERTRUDE SAEM**
Adresse **9 Rue DE SÉGUR** **33000 BORDEAUX**

du **01012024**
au **31122024**

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNÉRÉES : v. notice ❶									
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1	FRANCERIES Eric	Directeur Général Délégué	50 Route de Bordeaux	33950	LEGE CAP FERRET				
2	YUNG Daniel	Directeur Technique	141 Rue Lamartine	33400	TALENCE				
3	CAHAGNE Philippe	Directeur Technique	5 Impasse de l'Aquilon	34160	CASTRES				
4	HAYET Guy	Directeur de programme	399 Route de Fontbanne	33720	BUDOS				
5	MOUSNIER Fabien	Ingénieur Dévelop. Innov.	13 rue Coupat	33150	CENON				
6									
7									
8									
9									
10									
REMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❸)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❷)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❸)		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	107 241		1 237	108 478				108 478	
2	90 372		1 229	91 601				91 601	
3	89 464			89 464				89 464	
4	69 013		1 672	70 685				70 685	
5	61 152			61 152				61 152	
6									
7									
8									
9									
10									
**	417 242		4 138	421 380				421 380	

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ❹	
- de l'exercice(total col. 9 + total col. 10) ❿	421 380	- de l'exercice ❿	423 842
- de l'exercice précédent ❿		- de l'exercice précédent ❿	298 371
Nom et qualité du signataire		A , le Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche



RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT DE L'EXERCICE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Au titre de l'année civile

Néant

Dénomination de l'entreprise	GERTRUDE SAEM	N° Siren :321523086
Adresse	9 Rue DE SEGUR	33000 BORDEAUX

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés ☐ PME au sens communautaire ☐

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat	6 234
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	10 390
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont mt versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les org. agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPECIALE

CIR - Crédit d'impôt en faveur de la recherche	76 940
CRC - Crédit d'impôt recherche collaborative au titre de N	

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts»)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N			
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois			

IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.



----- Crédit d'impôt recherche -----





Crédit d'impôt recherche (art 244 quater B du CGI)
et crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative (article 244 quater B bis du CGI)

(article 244 quater B du CGI et
article 244 quater B bis du CGI)

Dépenses engagées au titre de l'année 2024

Rappel : Les déclarations 2069-A-SD, 2069-A-1-SD, 2069-A-2-SD et 2069-A-3-SD sont obligatoirement télé-déclarées en utilisant la procédure EDI-TDFC. Pour plus d'information sur la télédéclaration, veuillez consulter le portail fiscal www.impots.gouv.fr, rubrique "Professionnels". Dans ces conditions, il n'est plus nécessaire d'adresser une copie au ministère chargé de la recherche, les données lui étant directement transmises.

Le modèle de dossier justificatif du crédit d'impôt recherche (CIR) est à la disposition des entreprises sur le site du ministère chargé de la recherche. Ce dossier est à remplir chaque année par les entreprises pour justifier leur déclaration.

Cachet du service

Exercice ouvert le ¹	01/01/2024	Clos le	31/12/2024	
Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise	321523086	Code NACE	7112B
	Activités (cf notice)	Mécanique		
GERTRUDE SAEM 9 Rue DE SEGUR 33000 BORDEAUX		(ancienne adresse en cas de changement)		

• Sociétés bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (Article 223 A du CGI)*	CX	Désignation et adresse de la société mère	N° SIREN de la société mère	
			Nombre de sociétés du groupe (y compris la société mère) pour lesquelles une déclaration 2069-A-SD est ou sera déposée.	
Montant des crédits d'impôt du groupe (à compléter exclusivement dans le cadre du dépôt de la déclaration de la société mère, renseignement non demandé à une société fille)			DX	
Dont crédit d'impôt recherche (CIR)			DX1	
Dont crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative (CRC)			DX2	
Entreprises ayant engagé pour la 1re fois des dépenses de recherche en 2024 *			AZ	

• Entreprises nouvelles créées en 2024 *	BZ	Préciser la date de début d'activité (cf notice)						
• PME au sens communautaire*	KZ	Préciser si entreprise autonome, partenaire et/ou liée (cf notice)						
• Chiffre d'affaires HT	DZ	2 840 838						
• Nombre de salariés	CZ	20	• Nombre de chercheurs et techniciens	EZ	8	• Nombre de jeunes docteurs (si dépenses déclarées ligne I-5)	FZ	
• Sociétés de personnes * n'ayant pas opté pour l'IS	IZ		• Société bénéficiant du régime des JEI (article 44 sexies A du CGI)*				GZ	

* Cocher la case correspondante

CRÉDIT D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE RECHERCHE PRÉVU À L'ARTICLE 244 QUATER B DU CGI

I - DEPENSES DE RECHERCHE OUVRANT DROIT A CREDIT D'IMPOT (CIR-RECHERCHE)		ANNEE CIVILE 2024	
A. DÉPENSES RELATIVES À DES OPÉRATIONS DE RECHERCHE RÉALISÉES EN PROPRE PAR L'ENTREPRISE			
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées à la recherche	1		
Dotations aux amortissements pour les immobilisations sinistrées	2		
Dépenses de personnel relatives aux chercheurs et techniciens de recherche (sauf dépenses ligne 4 et 5)	3	184 729	
Rémunérations et justes prix au profit des salariés auteurs d'une invention résultant d'opérations de recherche	4		
Dépenses de personnel relatives aux jeunes docteurs (à indiquer pour le double de leur montant pour les vingt quatre premiers mois suivant leur premier recrutement)	5		
Autres dépenses de fonctionnement (hors frais de collection) (ligne 1 x 75%) + [(ligne 3 + ligne 4) x 43 %] + ligne 5	6	79 433	

¹ Le crédit d'impôt est calculé par référence aux dépenses exposées au cours de l'année civile. En cas de clôture d'exercice en cours d'année, le montant du crédit d'impôt est calculé en prenant en compte les dépenses éligibles exposées au titre de l'année d'ouverture de l'exercice.

Montant total des dépenses de fonctionnement : (ligne 1 + ligne 2 + ligne 3 + ligne 4 + ligne 5 + ligne 6)	7	264 162
Frais de prise et maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	8	
Dépenses de défense de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	9	
Dotations aux amortissements de brevets acquis en vue de la recherche et du développement expérimental et de certificats d'obtention végétale (COV)	10	
Dépenses liées à la normalisation (à indiquer pour la moitié de leur montant cf.notice)	11	
Primes et cotisations ou part des primes et cotisations afférentes à des contrats d'assurance de protection juridique prévoyant la prise en charge des dépenses exposées dans le cadre de litiges portant sur un brevet ou un certificat d'obtention végétale (COV) dont l'entreprise est titulaire dans la limite de 60 000 €	12	
Dépenses de veille technologique dans la limite de 60 000 €	13	
Montant total des dépenses de recherche réalisées par l'entreprise : (ligne 7 + ligne 8 + ligne 9 + ligne 10 + ligne 11 + ligne 12 + ligne 13)	14	264 162

B. DÉPENSES RELATIVES À DES OPÉRATIONS DE RECHERCHE EXTERNALISÉES AUPRÈS DE CERTAINS ORGANISMES ² (joindre la liste des organismes à partir du formulaire n° 2069-A-2-SD)	ANNEE CIVILE 2024	
Dépenses afférentes aux opérations confiées à des organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés avec un lien de dépendance		
en France :	15a	
à l'étranger ³ :	15b	
Dépenses afférentes aux opérations confiées à des organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés sans lien de dépendance		
en France :	16a	
à l'étranger ³ :	16b	
Montant total des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés (ligne 15a + ligne 15b + ligne 16a + ligne 16b)	17	
Plafonnement des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés Si ligne 17 inférieure à [ligne 14 x 3 (positif)], reporter le montant indiqué ligne 17 Si ligne 17 supérieure à [ligne 14 x 3 (positif)], reporter le résultat du calcul précité	18	
Plafonnement spécifique des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes avec un lien de dépendance Si (ligne 15a + ligne 15b) (dans la limite du montant figurant ligne 18) n'excède pas 2 000 000 €, reporter ce montant en ligne 19 Si (ligne 15a + ligne 15b) (dans la limite du montant figurant ligne 18) excède 2 000 000 €, reporter 2 000 000 € ligne 19	19	
Plafonnement spécifique des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes sans lien de dépendance Si (ligne 16a + ligne 16b) [dans la limite du montant suivant : (ligne 18 - ligne 19)] n'excède pas 10 000 000 €, reporter ce montant en ligne 20 Si (ligne 16a + ligne 16b) [dans la limite du montant suivant : (ligne 18-ligne19)] excède 10 000 000 €, reporter 10 000 000 € ligne 20	20	
Montant total des dépenses de recherche externalisée après plafonnements ((ligne 19 + ligne 20) dans la limite de 10 000 000 €)	21	

² Ouvrent droit au crédit d'impôt les seules opérations de recherche externalisée réalisées directement par des organismes éligibles agréés, de premier ou de second rang (BOI-BIC-RICI-10-10-20-30 II-B § 175 et 177).

³ Les prestataires publics ou privés peuvent être implantés en France, dans un Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen (UE, Norvège, Islande et Liechtenstein).

C. MONTANT TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE	ANNEE CIVILE 2024	
Montant des dépenses de recherche ouvrant droit au crédit d'impôt (CIR-Recherche) (ligne 14 + ligne 21)	22	264 162
Montant des subventions publiques remboursables ou non ⁴	23a	
Pour les prestataires, le montant des dépenses exposées pour la réalisation des opérations de recherche pour le compte de tiers	23b	
Dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ⁵	24	7 694
Montant des remboursements de subventions publiques ⁶	25	
Montant net total des dépenses de recherche (ligne 22 - ligne 23a - ligne 23b - ligne 24 + ligne 25)	26a	256 468
Dont montant net des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer	26b	

II - DÉPENSES DE COLLECTION OUVRANT DROIT AU CRÉDIT D'IMPÔT (CIR-COLLECTION)	ANNEE CIVILE 2024	
Frais de collection	27	
Frais de défense des dessins et modèles dans la limite de 60 000 €	28	
Total des dépenses de collection (ligne 27 + ligne 28)	29	
Montant des subventions publiques remboursables ou non ⁴	30	
Dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ⁵	31	
Montant des remboursements de subventions publiques ⁶	32	
Montant net total des dépenses de collection (ligne 29 - ligne 30 - ligne 31 + ligne 32)	33a	
Dont mt. net des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer	33b	

MONTANT NET TOTAL DES DEPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION (ligne 26a + ligne 33a)	34a	256 468
Dont montant net des dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer (ligne 26b + ligne 33b)	34b	

III - CALCUL DU CREDIT D'IMPOT AU TITRE DES DEPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION

A. LORSQUE LA SOMME DES DEPENSES PORTEES LIGNES 34a ET 87 N'EXCEDE PAS 100 000 000 €

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES DE RECHERCHE (CIR-RECHERCHE)		
Montant net total des dépenses de recherche (reporter le montant indiqué ligne 26a)	35a	256 468
Dont mt. net total des dépenses de rech. exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer (reporter le montant indiqué ligne 26b)	35b	
Montant du crédit d'impôt (ligne 35a-35b) x 30% + (ligne 35b x 50%) ⁷	36	76 940
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91a)	37	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 36 + ligne 37)	38a	76 940
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche situées dans un département d'outre-mer	38b	

⁴ Les subventions publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces avances ou subventions ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au III de l'article 244 quater B du CGI. (BOI-BIC-RICI-10-10-30-20 § 10).

⁵ Le montant des dépenses à déduire correspond soit au montant total des rémunérations allouées en contepartie de ces prestations fixées proportionnellement au montant du crédit d'impôt obtenu par l'entreprise, soit le montant des dépenses exposées autres que les rémunérations proportionnelles excédant 15 000 € hors taxes ou 5 % du montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt minoré des subventions publiques (cf.notice)

⁶ Le montant des remboursements de subventions publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où la subvention remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

⁷ Le taux est de 50 % pour les dépenses exposées à compter du 1er janvier 2015 dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES DE COLLECTION (CIR-COLLECTION)		
Montant net total des dépenses de collection (report de la ligne 33a)	39a	
Dont mt. net total des dépenses de col. exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer (report de la ligne 33b)	39b	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement de minimis (ligne 39a - ligne 39b) x 30% + (ligne 39b x 50%) ⁸	40	
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91b)	41	
Montant total du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement de minimis (ligne 40 + ligne 41)	42a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un département d'outre-mer	42b	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n°2023/2831 de la Commission, du 13 décembre 2023, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	43	
Montant cumulé du crédit d'impôt et des aides de minimis (ligne 42a + ligne 43)	44	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement de minimis : Si le montant ligne 43 est égal à 300 000 €, reporter zéro ligne 45a Si le montant ligne 44 est inférieur à 300 000 €, reporter le montant déterminé ligne 42a à la ligne 45a Si le montant ligne 44 est supérieur à 300 000 €, reporter (300 000 € - ligne 43) à la ligne 45a	45a	0
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un dpt d'outre-mer après plafonnement	45b	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 38a + ligne 45a)	46a	76 940
Dont montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection situées dans un département d'outre-mer (ligne 38b + ligne 45b)	46b	
B. LORSQUE LA SOMME DES DÉPENSES PORTÉES LIGNES 34a et 87 EST SUPÉRIEURE À 100 000 000 €		
DETERMINATION DU CREDIT D'IMPOT POUR LES DEPENSES DE RECHERCHE		
Montant net total des dépenses de recherche limité à (100 000 000 € - dépenses de rech. collaborative) (reporter le montant indiqué ligne 26a dans la limite de (100 000 000 € - ligne 86))	47a	
Dont mt. net total des dépenses de rech. exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer (reporter le montant indiqué ligne 26b dans la limite de (100 000 000 € - ligne 86))	47b	
Montant du crédit d'impôt relatif aux dépenses de recherche (ligne 47a - ligne 47b) x 30% + (ligne 47b x 50%) ⁹	48	
Indiquer la part des dépenses de recherche supérieure à (100 000 000 € - dépenses de recherche collaborative) [ligne 26a - (100 000 000 € - ligne 86)]	49	
Puis déterminer le montant du crédit d'impôt relatif à la fraction supérieure à (100 000 000 € - dépenses de recherche collaborative) (ligne 49 x 5 %)	50	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 48 + ligne 50)	51	
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91a)	52	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 51 + ligne 52)	53a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche situées dans un département d'outre-mer	53b	
DETERMINATION DU CREDIT D'IMPOT POUR LES DEPENSES DE COLLECTION		
Montant net total des dépenses de collection (report du montant porté ligne 33a)	54a	
Dont mt. net total des dépenses de col. exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer (report de la ligne 33b)	54b	
Plafond disponible (100 000 000 € - ligne 86 - ligne 47a)	55	
Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise [(ligne 54a dans la limite de la ligne 55 - ligne 54b dans la limite de la ligne 55) x 30 %] ⁹ ((ligne 54b dans la limite de la ligne 55) x 50 %)	56	
Lorsque la part des dépenses de collection excèdent le plafond disponible [(ligne 54a - ligne 55) > 0] le crédit d'impôt est calculé au taux de 5% [(ligne 54a - ligne 55) x 5 %]	57	
Crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement de minimis (ligne 56 + ligne 57)	58	
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91b)	59	
Montant du crédit d'impôt avant plafonnement de minimis (ligne 58 + ligne 59)	60	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n°2023/2831 de la Commission, du 13 décembre 2023, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	61	
Montant cumulé du crédit d'impôt et des aides de minimis (ligne 60 + ligne 61)	62	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement de minimis Si le montant ligne 61 est égal à 300 000 €, reporter zéro ligne 63a Si le montant ligne 62 est inférieur à 300 000 €, reporter le montant déterminé ligne 60 à la ligne 63a Si le montant ligne 62 est supérieur à 300 000 €, reporter (300 000 € - ligne 61) à la ligne 63a	63a	0
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un DOM après plafonnement	63b	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 53a + ligne 63a)	64a	
Dont montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection situées dans un département d'outre-mer (ligne 53b + ligne 63b)	64b	

IV - DÉPENSES D'INNOVATION OUVRANT DROIT AU CRÉDIT D'IMPÔT (CIR-INNOVATION) ⁸	ANNEE CIVILE 2024	
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées aux opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	65	
Dépenses de personnel affecté à la réalisation d'opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	66	
Dotations aux amortissements, frais de prise et de maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV), frais de dépôt de dessins et modèles	67	
Frais de défense des brevets, certificats d'obtention végétale (COV), dessins et modèles	68	
Opérations confiées à des entreprises ou bureaux d'études et d'ingénierie agréés	69	
Montant total des dépenses d'innovation (ligne 65 + ligne 66 + ligne 67 + ligne 68 + ligne 69)	70	
Total des dépenses d'innovation après plafonnement (ligne 70 dans la limite de 400 000 €)	71	
Montant des subventions publiques remboursables ou non ⁹	72	
Pour les prestataires, sommes encaissées au titre des travaux d'innovation qui leur ont été confiés	73	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ¹⁰	74	
Montant des remboursements de subventions publiques ¹¹	75	
Montant net des dépenses d'innovation (ligne 71 - ligne 72 - ligne 73 - ligne 74 + ligne 75)	76a	
Dont mt. net des dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un dpt outre-mer	76b	
Dont mt. net des dépenses d'innovation exposées par les micro et petites entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	76c	
Dont mt. net des dépenses d'innovation exposées par les moyennes entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	76d	
Montant total du crédit d'impôt ((lignes 76a - 76b - 76c - 76d) x 30%) + (ligne 76b x 60%) + (ligne 76c x 40%) + (ligne 76d x 35%) ¹²	77	
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91c)	78	
Montant du crédit d'impôt au titre des dépenses d'innovation (ligne 77 + ligne 78)	79a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation situées dans un département d'outre-mer	79b	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	79c	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche, de collection et d'innovation (ligne 46a ou 64a + ligne 79a)	80a	76 940
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche, de collection et d'innovation situées dans un département d'outre-mer (ligne 46b ou 64b + ligne 79b)	80b	

CRÉDIT D'IMPÔT EN FAVEUR DE LA RECHERCHE COLLABORATIVE PRÉVU À L'ARTICLE 244 QUATER B BIS DU CGI

V - DEPENSES DE RECHERCHE COLLABORATIVE OUVRANT DROIT AU CREDIT D'IMPOT (CRC)	ANNEE CIVILE 2024	
Dépenses facturées par des organismes de recherche et de diffusion des connaissances agréés dans le cadre d'un contrat de collaboration de recherche effective (joindre la liste des organismes à partir du formulaire n° 2069-A-3-SD)	81	
Dont dépenses éligibles afférentes aux opérations réalisées directement par des organismes de recherche et de diffusion des connaissances agréés (de premier ou second rang) ¹³	82a	en France :
	82b	à l'étranger :
Montant total des dépenses de recherche collaborative éligibles après plafonnement Si (ligne 82a + ligne 82b) n'excède pas 6 000 000 €, reporter ce montant ligne 83 Si (ligne 82a + ligne 82b) excède 6 000 000 €, reporter 6 000 000 € ligne 83	83	
Montant des aides publiques remboursables ou non ¹⁴	84	
Montant des remboursements des aides publiques ¹⁵	85	
Montant net des dépenses de recherche collaborative (ligne 83 - ligne 84 + ligne 85)	86	
Dont montant net des dépenses de recherche collaborative exposées par les PME	87	
Montant du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche collaborative [(ligne 86 - ligne 87) x 40 %] + (ligne 87 x 50%)	88	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91d)	89	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche collaborative (ligne 88 + ligne 89)	90	

⁸ Sont prises en compte dans l'assiette du crédit d'impôt les seules dépenses d'innovation exposées par les petites et moyennes entreprises (PME) au sens du droit de l'Union européenne.

⁹ Les subventions publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces avances ou subventions ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au III de l'article 244 quater B du CGI. (BOI-BIC-RICI-10-10-30-20 § 10).

¹⁰Le montant des dépenses à déduire correspond soit au montant total des rémunérations allouées en contepartie de ces prestations fixées proportionnellement au montant du crédit d'impôt obtenu par l'entreprise, soit le montant des dépenses exposées autres que les rémunérations proportionnelles excédant 15 000 € hors taxes ou 5 % du montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt minoré des subventions publiques (cf.notice)

¹¹Le montant des remboursements de subventions publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où la subven-tion remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

¹² Le taux est porté à 60 % pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans un DOM. Le taux est porté respectivement à 35 % pour les moyennes entreprises et à 40 % pour les petites entreprises pour les dépenses exposées dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse.

VI - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DETIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote part du crédit d'impôt			
		Pour dépenses de recherche	Pour dépenses de collection	Pour dépenses d'innovation	Pour dépenses de R collaborative
TO TAL					
		91a	91b	91c	91d

VII - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote part du crédit d'impôt			
		Pour dépenses de recherche	Pour dépenses de collection	Pour dépenses d'innovation	Pour dépenses de R collaborative
TO TAL					
		92a	92b	92c	92d

VIII - UTILISATION DE LA CREANCE¹⁶

VII-1. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Reporter le montant des crédits d'impôt déterminés ligne 80a et 90 sur le relevé de solde n° 2572-SD et les montants déterminés lignes 80a, 80b et 90 sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

VII-2. Entreprises à l'impôt sur le revenu :

Reporter le montant des crédits d'impôt déterminés ligne 80a et 90 sur la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO et les montants déterminés lignes 80a, 80b et 90 sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

VII-3. Mobilisation de la créance auprès d'un établissement de crédit :

Montant des créances de CIR dont la mobilisation est demandée	93	
Montant des créances de CRC dont la mobilisation est demandée	94	

Les demandes de remboursement immédiat ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

VIII - SIGNATURE

A Le
 Nom, Qualité Signature
 Adresse email :
 Téléphone :

¹³ Les opérations de recherche prévues au contrat de collaboration sont réalisées directement par les organismes de recherche agréés avec lesquels l'entreprise a conclu ledit contrat. Par dérogation, peuvent ouvrir droit au crédit d'impôt, les dépenses afférentes à certains travaux dont la réalisation est confiée par les organismes de recherche parties au contrat de collaboration à d'autres organismes de recherche agréés (BOI-BIC-RICI-10-15-20, II-C § 300 à 340).

¹⁴ Les aides publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces aides ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au 1 du B du II de l'article 244 quater B bis du CGI (BOI-BIC-RICI-10-15-30, I-C-3 § 120 à 150).

¹⁵ Le montant des remboursements d'aides publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où l'aide remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

¹⁶ S'agissant des sociétés relevant du régime de groupe prévu à l'article 223 A du CGI, la société mère joint les déclarations spéciales des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration au relevé de solde n° 2572-SD relatif au résultat d'ensemble. Le crédit d'impôt de chaque société du groupe est porté sur la déclaration n° 2058-CG.